



iram

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

iram

**institut de recherches et d'applications
des méthodes de développement**

IRAM Paris (siège social)

49, rue de la glacière — 75013 Paris

téléphone : +33 (0)144 08 67 67

iram@iram-fr.org

IRAM Montpellier

Parc scientifique Agropolis — Bâtiment 3 — 34980 Montferrier-sur-Lez

téléphone : +33 (0)499 23 24 67

www.iram-fr.org

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
PRÉSENTATION	4
AXES STRUCTURANTS	10
TABLEAU DE BORD	57
PARTENAIRES	62

2020 restera l'année de la pandémie et celle où les inégalités mondiales ont été exacerbées. Les mesures prises pour contrer la crise sanitaire dans des pays où la protection sociale est à un niveau très faible ou inexistant et où l'emploi informel domine ont eu pour conséquence une hausse des taux de pauvreté et de l'insécurité alimentaire et une régression des indicateurs de développement humain : augmentation des inégalités femmes-hommes, déscolarisation et mise au travail des enfants, augmentation des violences dans des contextes déjà affectés par une crise environnementale majeure et des turbulences tant politiques que sécuritaires. Cette situation marquera plusieurs générations, bien au-delà de l'échéance de la pandémie.

Les associations professionnelles de solidarité internationale comme l'IRAM se sont mobilisées pour continuer à appuyer à distance leurs partenaires dans les pays du Sud. Au sein du groupe IRAM, cette mobilisation a pu se faire grâce à un collectif de travail soudé et à la flexibilité et à la réactivité de l'équipe face aux contraintes de la situation sanitaire et sécuritaire. Celles-ci ont fortement restreint les possibilités de déplacements internationaux et locaux dont dépendent en grande partie les activités et accompagnements réalisés. Les modalités de travail ont dû s'adapter et se réinventer, et l'activité a pu être redéployée, permettant de mettre en œuvre une partie importante des activités programmées en 2020, et de garder une situation financière à l'équilibre au niveau du groupe IRAM.

L'année 2020 a aussi été pour l'IRAM une étape importante de sa gouvernance collective et participative. Entamée en 2019, la rédaction du projet associatif de l'IRAM pour la période 2021-2025 s'est poursuivie et a été validée par les instances associatives. Le travail de réflexion conduit par les salarié.e.s et les membres associé.e.s autour du projet 2021-2025 nous a permis de définir de nouvelles priorités d'action dans un monde marqué par de profonds bouleversements, tout en restant solidement

arrimés à notre identité et à nos valeurs. Ainsi, nos axes structurants répondent à trois enjeux majeurs dans nos domaines d'intervention : la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires, la réduction des inégalités et des discriminations (liées au genre ou à l'âge) et la participation des acteurs des territoires aux processus de décision, du local au global. Sur la base de ce projet, une nouvelle équipe de direction, conduite par Henri Leturque, a été choisie par les salarié.e.s pour la période 2021-2025, après les deux mandats réalisés par Marie-Jo Demante.

La crise mondiale que nous traversons actuellement n'a fait que renforcer les impacts sur les populations des dérèglements climatiques et environnementaux, des inégalités croissantes et des fragilités politiques, sociales et institutionnelles. Le tableau paraît sombre et, lorsqu'il s'ajoute aux contraintes et aux incertitudes qui pèsent sur l'activité quotidienne des équipes et des partenaires, il peut aussi être démobilisateur. L'IRAM est bien conscient de ces enjeux. Mais nos travaux et notre approche nous montrent depuis plus de 60 ans que la prise de recul sur les évolutions au long court, sur nos engagements à accompagner les changements, sur nos réussites et nos échecs, est la meilleure façon de rester mobilisé sur le sens de nos engagements professionnels pour le développement. C'était notamment l'objet de la réflexion animée par les membres et salarié.e.s de l'IRAM en 2019 et 2020, et qui a conduit à la parution en janvier 2021 de l'ouvrage consacré à la fabrique des politiques publiques en Afrique. Cette démarche d'organisation apprenante sera poursuivie. Ainsi, dans cette période plus que jamais marquée par les transformations et les incertitudes, l'IRAM continuera à se poser encore et toujours la même question : comment l'expertise indépendante, éthique et exigeante, peut-elle jouer un rôle dans la construction d'un monde plus solidaire ?

Isabelle Droy, Présidente de l'IRAM

PRÉSENTATION



**L'IRAM,
une expertise indépendante pour
un monde plus solidaire**

L'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (IRAM) se définit comme un bureau d'études associatif travaillant dans le domaine de la coopération internationale. À travers ce terme s'exprime un des traits forts de l'identité de l'IRAM : la volonté d'associer une expertise indépendante, éthique et exigeante pour un monde plus juste et solidaire.

Notre identité

Depuis 1957, année de sa création, l'IRAM est intervenu dans plus de 40 pays en Afrique, en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Asie du Sud-Est, en Océanie ainsi qu'en Europe, principalement dans les champs du développement rural et du développement local. Composé de deux entités, l'association IRAM et sa filiale IRAM Développement (société de droit commercial), le groupe IRAM est une structure indépendante qui combine :

- Une implication concrète dans des opérations de développement via des projets de long terme et des missions courtes d'expertise, en tant qu'opérateur direct ou structure de conseil;
- La production, à partir de ces expériences concrètes, de démarches, méthodes, outils et connaissances;
- L'établissement de partenariats de longue durée avec des organisations du Sud;
- La contribution à des actions de plaidoyer à différentes échelles;
- L'enseignement et la contribution à des initiatives de recherche.

L'IRAM inscrit son action dans le sens de la promotion de sociétés moins inégalitaires, du niveau local à l'échelle internationale et pouvant définir librement leurs propres voies de développement.

Notre travail vise à rechercher et promouvoir, en co-construction avec tous les groupes sociaux concernés, des solutions en faveur d'un développement humain durable et d'une cohésion sociale renforcée. Ces solutions sont caractérisées en particulier par :

- Des bases économiques viables porteuses d'intérêts parta-

gés entre les acteurs d'un territoire donné ;

- Des modalités pérennes d'exploitation des ressources reposant sur une juste répartition des droits (et pratiques) d'accès;
- Un cadre politique favorable s'appuyant sur une gouvernance transparente et partagée, des institutions — publiques et privées — solides et une société civile plurielle informée et organisée.

Cet engagement amène de fait l'IRAM à positionner prioritairement ses activités en appui aux groupes sociaux les plus vulnérables (petits paysans, femmes, jeunes, pasteurs nomades, etc.) dans les pays du Sud.

La recherche d'une cohérence d'analyse et d'action impose d'articuler nos activités à différentes échelles. Ainsi, nous travaillons à la fois à la consolidation des organisations, des institutions et des politiques aux niveaux local, national et régional ainsi qu'à la cohérence des politiques de coopération.

La diversité et la complexité des dynamiques en cours ainsi que l'évolution permanente des cadres d'analyse utilisés conduisent l'IRAM à reconsidérer chaque fois que possible les problématiques de façon à proposer des solutions adaptées. La production d'innovations (de portée locale ou susceptibles de devenir des références plus larges) s'inscrit dans cette perspective. Elle répond à une exigence d'utilité sociétale.

Les orientations de notre action sont définies dans notre projet associatif qui a été actualisé pour la période 2021-2024, à l'issue d'un processus de rédaction collective impliquant l'équipe salariée et les membres de l'association.

Nos principes et domaines d'action

L'action de l'IRAM porte sur trois grands enjeux : la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires, la réduction des iné-

galités et des discriminations et la participation des acteurs des territoires aux processus de décision du local au global.

Nos principes et domaines d'action (suite)

Notre priorité est de renforcer les capacités des acteurs et des institutions que nous accompagnons. Aussi, de manière transversale à toutes nos thématiques d'intervention, nous attachons une importance majeure à l'appui aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies et des politiques publiques, ainsi qu'à la construction de dispositifs de services au profit des acteurs locaux.

L'IRAM agit selon trois grandes modalités pour accompagner les acteurs locaux :

- À la demande de divers acteurs, l'IRAM fournit *des conseils et de l'appui méthodologique* sur ses différentes thématiques d'intervention et tout au long du cycle du projet. Les réponses faites aux sollicitations se concrétisent par la mise à disposition d'expertise court terme (diagnostics, études de faisabilité, évaluations...), d'assistance technique permanente ou par un accompagnement à distance.
- L'IRAM s'investit dans *la mise en œuvre d'actions de développement* sur le long terme (projets de terrain), à la demande de partenaires techniques et financiers ou sur la base d'actions qu'il a lui-même défini.
- L'IRAM travaille également, en relation étroite avec ses partenaires, avec la recherche et au sein des réseaux dont il est membre, à *la capitalisation de ses expériences* et au *partage des connaissances* tirées de ses activités.

Pour mettre en œuvre cet accompagnement, l'IRAM s'appuie sur trois grands principes fondamentaux :

- *Le sur-mesure pour s'ajuster au contexte et aux acteurs* : il s'agit de privilégier une analyse fine du contexte, à travers des diagnostics initiaux fondés sur les techniques de l'analyse agronomique, économique, financière et sociale et permettant de proposer des méthodes d'intervention adaptées aux besoins des acteurs et des territoires. L'IRAM prend ainsi en considération, au-delà d'une approche technique, la nature des rapports sociaux, économiques, environnementaux

et politiques à différents niveaux, du local au mondial.

- *L'ancrage à un réseau de partenaires pour affronter les crises et mutations ensemble* : l'IRAM recherche systématiquement la collaboration avec des structures nationales ou régionales, telles que des bureaux d'études ou des O.N.G., à travers des partenariats privilégiés. Le développement d'une telle stratégie d'alliances vise à mieux appréhender les réalités locales, à renforcer la pérennité des actions entreprises, à démultiplier les relais scientifiques et opérationnels et à étendre la portée politique des résultats obtenus dans le cadre des projets et travaux auxquels contribue l'IRAM.
- *L'intégration du meilleur des innovations technologiques* : l'IRAM engage une réflexion stratégique et opérationnelle sur l'intérêt et les limites des différents usages des outils numériques dans le cadre de ses activités (formation et accompagnement à distance, outils de suivi-évaluation, numérisation de services, participation citoyenne).

Afin de guider nos décisions en termes de priorités d'activités ou d'allocation de ressources financières et humaines, depuis 2011 nous structurons l'activité de l'IRAM autour de plusieurs « axes structurants » de travail. Six axes ont été identifiés pour la période 2021-2024 :

- **Contribuer au renforcement de la durabilité et de la résilience des systèmes de productions agricoles et animales ;**
- **Contribuer au renforcement de la durabilité et la résilience des systèmes pastoraux ;**
- **Contribuer à protéger les populations vulnérables des risques alimentaires et nutritionnels ;**
- **Contribuer à un développement et un aménagement plus durable et concerté des territoires ;**
- **Soutenir la viabilité de filières porteuses de progrès sociaux, économiques et environnementaux ;**
- **Lutter contre les inégalités liées au genre et à l'âge.**

Domaines d'intervention

Au regard des enjeux prioritaires retenus dans le projet IRAM, les principaux domaines d'intervention sont :

- Filières, marchés et petites entreprises;
- Systèmes ruraux d'activités et organisations de producteurs;
- Systèmes de financement et microfinance;
- Agriculture irriguée;
- Développement local et décentralisation;
- Formation et insertion des jeunes;
- Élevage, pastoralisme et hydraulique pastorale;
- Environnement, ressources naturelles et changement climatique;
- Sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- Protection sociale;
- Genre;
- Politiques agricoles et d'intégration régionale.

Expertise

- Diagnostics et études de faisabilité;
- Conseil et appui méthodologique;
- Évaluation;
- Formation;
- Animation de réseaux;
- Actions de développement;
- Dispositifs de suivi-évaluation;
- Capitalisation;
- Séminaires-colloques.

Pays d'intervention

- En 2020, l'IRAM est principalement intervenu en :
- Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo).
 - Afrique centrale (Cameroun, République centrafricaine, Tchad).
 - Méditerranée, Proche et Moyen-Orient (Maroc, Tunisie).
 - Asie (Cambodge, Laos, Myanmar, Sri Lanka, Vietnam).

- Afrique australe et Océan Indien (Madagascar).
 - Caraïbes (Haïti, Costa Rica).
 - Europe : France.
 - Pacifique et Océanie.
- Les interventions en France correspondent essentiellement à des séminaires et des actions de formation.

Sources de financement

L'IRAM met en œuvre son projet selon deux modalités :

- Prestations de services pour des partenaires techniques et financiers : l'IRAM intervient à la demande d'administrations publiques, d'organisations de la société civile ou d'institutions privées. Selon les cas, ces interventions sont financées par les demandeurs eux-mêmes ou par des agences de coopération bilatérales, des organismes multilatéraux, des col-

lectivités territoriales, des fondations ou encore des O.N.G.

- Définition et mise en œuvre d'actions de développement avec nos partenaires : les financements combinent des ressources propres (affectation d'une partie des résultats d'exploitation, mobilisation d'expertise bénévole) et des fonds alloués par des entités publiques ou privées.

Équipe IRAM

L'IRAM se compose d'une équipe salariée basée en France et dans plusieurs pays du Sud et de membres de l'association qui se mobilisent sur différents travaux et réflexions.

L'Assemblée générale regroupe les 95 membres de l'association IRAM. Une assemblée générale s'est tenue le samedi 26 juin 2020, en visioconférence.

Le Conseil d'administration est constitué de 10 personnes (7 membres associés et 3 membres professionnels) :

- Présidente : Isabelle Droy;
- Trésorière : Jacqueline Vilayphonh;
- Secrétaire : Pascal Babin;
- Membres associés : Étienne Beaudoux, Jean-Jacques Gabas (jusqu'en juin 2020), Olivier Jenn-Treyer et Benoît Lallau;
- Membres professionnels : Gilles Goldstein, Laurent Liagre et Laure Steer, suppléés par Ferroudja Aber et François Doligez.

En plus de l'administration de l'association, le C.A. exerce un rôle de vigilance à l'égard des activités opérationnelles, en veillant à ce que celles-ci soient conformes aux orientations du groupe (charte, projet associatif). Le C.A. joue un rôle spécifique dans la gestion du « budget du projet IRAM », depuis la définition des actions jusqu'à leur évaluation en passant par une contribution à la mise en œuvre et au suivi.

L'équipe permanente est composée en 2020 de 42 personnes, dont 11 assurant les fonctions d'appui. Elle est soutenue par un réseau d'experts indépendants dont certains en accompagnement des actions de terrain pluriannuelles.

L'équipe de direction est composée de 5 membres : Marie-Jo Demante, directrice; Frédéric Bunge, responsable administratif et financier; Julie Conversy, responsable du pôle Acteurs, ressources et territoires (ART); Damien Halley des Fontaines, responsable du pôle Acteurs, systèmes d'activités et filières (ASAF); et Henri Leturque, responsable du pôle Acteurs, politiques publiques et évaluation (A.P.P.E.). Le mandat de l'équipe de direction est de 4 ans, il prendra fin en mai 2021.

Le Conseil d'analyse stratégique (CAS), composé de membres et de proches de l'association IRAM, permet de renforcer notre capacité d'anticipation et d'analyse des évolutions de l'environnement de l'IRAM, jugées primordiales pour la réalisation de notre projet. Le CAS est composé de : Roger Blein, Imma de Miguel, Marc Dufumier, Benoît Faivre-Dupaigre, Dominique Gentil, Yves Gueymard, Pierre Jacquemot, Christophe Mestre, Bio-Goura Soulé, Bernard Tallet, Marie-Cécile Thirion et Camilla Toulmin, auxquels s'ajoutent les membres du C.A. Le CAS n'a pas pu se réunir en 2020 compte tenu de la situation sanitaire.

ÉQUIPE DE DIRECTION

MARIE-JO DEMANTE ★
FRÉDÉRIC BUNGE
JULIE CONVERSY
DAMIEN HALLEY
DES FONTAINES
HENRI LETURQUE

FONCTIONS D'APPUI

ROBIN LESAGE
GLODY LUKAU-MALUNGU
ROMANA SAGIR

PÔLES TECHNIQUES

OFFRE DE SERVICES

FERROUDJA ABER ★
CÉLINE BALDONI
NADIA HAMOUDA

INFORMATIQUE

RÉMI PHILIBERT

RESSOURCES HUMAINES

MAUD MAMMERI

COMMUNICATION ET VIE ASSOCIATIVE

LIORA STÜHRENBURG

GESTION-COMPTABILITÉ

FRÉDÉRIC BUNGE ★
DAVID COHEN-SOLAL
MINH HO
JONATHAN LEPILLIEZ

PÔLE ACTEURS, POLITIQUES
PUBLIQUES ET ÉVALUATION

ANNE BICHARD
JÉRÔME COSTE
FRANÇOIS DOLIGEZ
JULIE ERCEAU
GILLES GOLDSTEIN
AGNÈS LAMBERT
HENRI LETURQUE ★
CÉCILE PATAT
GAËLLE PERRIN
ROBIN PETIT-ROULET
MARIE THOREUX
THIJS WISSINK

PÔLE ACTEURS, SYSTÈMES
D'ACTIVITÉS ET FILIÈRES

JACQUES CACLIN (R.C.A.)
CÉLIA CORONEL
DAMIEN HALLEY DES FONTAINES ★
LAURENT LIAGRE (MADAGASCAR)
AUGUSTIN PALLIÈRE
CLAIRE-ISABELLE ROUSSEAU
LAURE STEER

PÔLE ACTEURS, RESSOURCES ET
TERRITOIRES

MARION ANVROIN
FRÉDÉRIC BAZIN
ABDER BENDERDOUCHE (MAURITANIE)
BERNARD BONNET
SYLVAIN CÉDAT
JULIE CONVERSY ★
MARIE-JO DEMANTE
PHILIPPE DEYGOUT
LÉA GRAAFLAND
BERTRAND GUIBERT
GABRIELLE HUMBERT-FAL (TOGO)
MARION TRÉBOUX

Organigramme 2020
de l'équipe salariée

★ DIRECTRICE ET RESPONSABLES
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !

AXES



	page
AXE 1 : RENFORCEMENT DE LA DURABILITÉ ET DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES DE PRODUCTIONS	11
AXE 2 : RENFORCEMENT DE LA DURABILITÉ ET DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES PASTORAUX	21
AXE 3 : PROTECTION DES POPULATIONS VULNÉRABLES	27
AXE 4 : DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLE ET CONCERTÉ DES TERRITOIRES	35
AXE 5 : SOUTIEN À LA VIABILITÉ DE FILIÈRES PORTEUSES DE PROGRÈS	43
AXE 6 : LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DE GENRE ET D'ÂGE	47
7 : AUTRES ACTIVITÉS	51

RENFORCEMENT DE LA DURABILITÉ ET DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES DE PRODUCTIONS

Les interventions de l'IRAM pour accroître *la résilience des exploitations familiales* reposent sur la connaissance et la prise en compte des différentes dimensions qui régissent le fonctionnement et le financement de leurs systèmes de production et, de manière élargie, leurs systèmes d'activités. Depuis plusieurs décennies, nos interventions dans de nombreux contextes géographiques ont généré un savoir-faire reconnu dans ce domaine.

Dans la continuité de ces travaux, l'IRAM fait de *la transition agroécologique* un volet majeur d'intervention. Il s'agit de promouvoir des approches systémiques basées sur le potentiel des mécanismes biologiques, en renforçant les leviers de leur diffusion à l'échelle des organisations de producteurs, des terroirs et des territoires et au niveau des filières agroalimentaires.

À cet effet, l'IRAM a en 2020 poursuivi ses appuis : aux dispositifs de *conseil agricole*, fournisseurs d'aide à la décision auprès des exploitations familiales ; aux *institutions de financement*, avec notamment la mise au point de produits financiers cohérents avec les cycles d'activité des ménages ; à *l'insertion économique* des systèmes de production dans des filières ayant un potentiel de développement et à *l'implication des entreprises locales* d'approvisionnement en intrants et équi-

pements, de services et de commerce.

Dans les zones concernées, *l'irrigation* contribue à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et, in fine, au développement social et économique local et régional. La poursuite des appuis, déjà anciens, de l'IRAM dans ce domaine couvre le renforcement des capacités des institutions et la gestion durable et l'accès équitable aux ressources naturelles à travers le soutien aux instances de concertation et de régulation liées à ces ressources.

La problématique de *l'agrobiodiversité* fait également l'objet d'un investissement accru, s'appuyant là aussi sur la promotion de systèmes de conseil aux producteurs et productrices et de mise en marché de produits respectueux ou valorisant la biodiversité. Il s'agit en outre de soutenir une agriculture durable à la périphérie des aires protégées.

Les approches mises en œuvre s'appuient systématiquement sur les destinataires des services au cœur des *institutions rurales* (organisations de producteurs et d'usagers de l'eau, mutuelles de services financiers, organismes paritaires), afin de garantir la pertinence et l'appropriation des services proposés et pour renforcer leur prise en compte dans les processus d'élaboration des politiques publiques.



Assistance technique et mise en œuvre de projets

Renforcement institutionnel en Mauritanie, de la résilience de l'agriculture pluviale et du pastoralisme (RIMRAP). Mauritanie. 2016–2021. Financement : Union européenne et G.I.Z. Montant du projet : 25 millions €. Montant de l'assistance technique : 2,8 millions €.

Le programme RIMRAP vise à renforcer les capacités de résilience des populations rurales les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en Mauritanie. Il est organisé en quatre composantes : 1) le renforcement des capacités physiques et matérielles du ministère du Développement rural ; 2) l'appui au renforcement de capacité en matière de politiques et

de stratégies, de suivi & évaluation et de systèmes d'information ; 3) le renforcement de capacité en matière de formation et de recherche sur la base d'une convention avec la G.I.Z. ; 4) l'amélioration de la gouvernance en matière d'accès équitable et de la gestion durable des ressources via la mise en œuvre d'actions par quatre consortiums d'O.N.G. dans les régions d'Assaba, Guidimakha, Hodh el Chargui et Hodh el Gharbi. L'IRAM, associé à UCAD et A.F.C.I., est en charge de l'assistance technique en soutien au ministère du Développement rural pour la coordination et la supervision des composantes 2, 3 et 4.

L'année 2020 a notamment été l'occasion de finaliser des modules et supports de formation destinés aux acteurs des territoires en matière de gestion décentralisée des ressources na-

turelles, de gestion raisonnée des troupeaux pastoraux et de gestion et prévention des conflits agro-sylvo-pastoraux. Un programme de recherche, avec l'équipe de chercheurs nationaux de l'Institut supérieur d'enseignement technologique de Rosso (ISET), sur le financement pérenne des associations de gestion décentralisée des ressources naturelles a également été encadré et suivi. L'IRAM a également appuyé le processus d'élaboration d'une stratégie nationale de l'hydraulique pastorale, notamment en réalisant de nombreux entretiens et capitalisation des expériences, en appuyant la tenue de concertations régionales et en accompagnant la préparation et la validation de la stratégie.

Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest. 2018–2022. Financement : A.F.D. et Union européenne. Montant du projet : 17 millions €. IRAM en appui à l'assistance technique coordonnée par AVSF.

Le Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest (P.A.E.), qui rassemble le Programme d'appui à la transition agroécologique (PATAE) financé par l'A.F.D. et le Projet d'appui à la diffusion et à la mise en œuvre de bonnes pratiques d'intensification agricoles durables (PAIAD) financé par l'Union européenne, vise à stimuler le développement de pratiques innovantes qui optimisent la mobilisation des processus écologiques dans le domaine de la production agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la zone CEDEAO. Il apporte son soutien financier et méthodologique à des opérateurs de développement (O.N.G., structures publiques ou privées de conseil, chercheurs, acteurs de l'aval de la filière...) associés à des collectifs de producteurs qui s'engagent dans la transition agroécologique sur la base d'acquis déjà obtenus. Le groupement A.V.S.F.-IRAM-INADES assure l'assistance technique auprès de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation pour la mise en œuvre du P.A.E.

En 2020, les principales activités ont notamment concerné la poursuite des 15 projets de terrain dans cinq pays (Mali, Togo, Burkina, Côte d'Ivoire et Sénégal). Ces projets de terrain,

portés par des organisations de la société civile en lien avec les collectivités et la recherche, visent à accompagner la transition agroécologique au travers de 3 leviers : l'évolution des systèmes de production agricoles, la structuration de filières permettant de mieux valoriser les produits issus de systèmes de production agroécologiques et enfin la gestion durable et partagée des ressources naturelles à l'échelle du territoire. La mise en place ou le renforcement de plateformes nationales sur l'agroécologie, rassemblant l'ensemble des acteurs de la transition agroécologique, ont également été appuyés. Plusieurs études de cadrage relatives à la formation agricole en général et au conseil agricole en particulier ont aussi été lancées.

Projet Renouveler les services de conseil agricole pour accompagner les transitions agroécologiques de l'agriculture familiale en Afrique subsaharienne (Acotaf). Afrique de l'Ouest. 2020–2023. Financement : ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Montant du projet : 900 000 €.

Mis en œuvre par le CIRAD, l'IRAM, Inter-réseaux et le RESCAR-A.O.C., ce projet visera à renforcer la gestion des connaissances et les capacités des acteurs du conseil pour un renouvellement du conseil agricole qui favoriserait les transitions agroécologiques en Afrique subsaharienne. Cinq pays prioritaires ont été ciblés : la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Bénin, le Niger et la Guinée.

Plusieurs échanges ont eu lieu en 2020 au sein du consortium pour définir les activités et préparer l'atelier de lancement qui a eu lieu (à distance) du 15 au 17 décembre, en présence notamment des représentants des ministères, des organisations paysannes et des O.N.G. des pays ouest-africains concernés. Un diagnostic de la prise en compte de l'agroécologie dans les stratégies et dispositifs de conseil de ces cinq pays va être réalisé en 2021. Des synergies sont également recherchées avec le Projet d'appui à l'agroécologie (P.A.E.) dont l'assistance technique est notamment assurée par l'IRAM (cf. paragraphe précédent).

Projet d'appui aux systèmes d'activités rizicoles en territoires de mangrove (SARITEM). Guinée. 2019–2023. Financement : A.F.D. Montant de l'assistance technique : 1,4 million €. IRAM en appui à l'assistance technique coordonnée par B.R.L.I.

Le projet d'appui aux systèmes d'activités rizicoles en territoires de mangrove en Basse Guinée vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus dans les systèmes d'activités rizicoles durables des territoires de mangroves, tout en préservant l'écosystème environnant. Il se décline en 3 composantes : l'aménagement et l'entretien des périmètres rizicoles ; la mise en valeur agricole durable et le développement des filières riz et sel solaire ; et la coordination, le suivi-évaluation et la mise en œuvre de mesures d'accompagnement environnemental et social. L'IRAM est associé au bureau B.R.L.I. pour assurer l'assistance technique du projet.

Une mission de cadrage des activités de conseil agricole de

la Fédération des organisations paysannes des vivriers et saticulteurs de Basse Guinée (F.O.P.V.S.-B.G.) a eu lieu en 2020. Elle a permis d'identifier l'enjeu d'accompagner le renouvellement des démarches de conseil pour répondre aux défis actuels de la filière rizicole de mangrove en lien avec les volets aménagements (réhabilitation et entretien) du projet. Une autre mission a eu lieu afin d'appuyer la mise en place du dispositif de suivi-évaluation auprès des opérateurs du projet.

Programme de résilience rurale et création d'emplois. République centrafricaine. 2020–2022. Financement : Fonds Bêkou – Union européenne. Montant du projet : 2,8 millions €.

Le projet Résilience appuie cinq institutions centrafricaines publiques ou parapubliques du secteur agro-pastoral. L'objectif est de renforcer leurs capacités à délivrer des services utiles aux agriculteurs et aux éleveurs centrafricains. Sur la base d'un



Niger

diagnostic institutionnel et d'une formulation participative, des conventions de partenariat ont été signées pour mettre en œuvre des appuis spécifiques : formations, appuis matériels, appuis financiers. Les activités démarrées effectivement en septembre 2020 ont été perturbées par la reprise des violences dans le pays dans le contexte des élections de la fin de l'année. Malgré la précarité de la situation, les appuis devraient reprendre en 2021. L'IRAM est associé à A.V.S.F. et à l'O.N.G. Échelle sur ce projet.

Études, appuis-conseils et évaluations

Sur le conseil et la formation

Étude de capitalisation sur les pratiques de formation des agriculteurs. Afrique. Octobre 2020 – mai 2021. Financement : Réseau international FAR.

L'IRAM a été mobilisé pour conduire un travail de capitalisation sur la formation continue des agriculteurs et agricultrices en activité en Afrique subsaharienne. Ce travail s'est inscrit dans une démarche à la fois rétrospective (que s'est-il passé depuis les 15 dernières années dans ce domaine ?) et une démarche prospective (quelles approches développer pour répondre aux enjeux de demain relatifs au nombre d'agriculteurs et agricultrices à former, à la nécessaire adaptation des agricultures au changement climatique, et aux défis économiques et sociaux ?). L'étude a contribué à identifier les conditions et les facteurs clés du développement d'une offre de formation continue à grande échelle, de qualité et qui s'inscrit dans la durée. Pour cela, l'IRAM s'est intéressé à une diversité d'expériences de formation, portées par différentes structures (institutions et organismes de formation publics et privés, organisations professionnelles agricoles, associations rurales, etc.). L'analyse s'est centrée sur le processus d'émergence de l'offre de formation, les contenus et les modalités pédagogiques, le suivi-évaluation des démarches de formation, le financement et la gouvernance des

dispositifs. La place des agriculteurs et agricultrices dans l'ensemble de ces étapes a été analysée avec attention. Enfin, l'étude est revenue sur le rôle des politiques publiques dans le développement d'une offre de formation continue à grande échelle.

Élaboration des analyses nécessaires pour le montage du dispositif de conseil agricole au Mali. Novembre 2020 – mars 2021. Financement : G.I.Z.

Dans le cadre du Programme d'appui au sous-secteur de l'irrigation de proximité (PASSIP), l'IRAM, associé au bureau d'étude malien Nyéta Conseils, a été chargé de réaliser un diagnostic de l'offre et des besoins en conseil agricole à l'échelle nationale en vue de définir une feuille de route pour la mise en place d'un tel système national. Le diagnostic a mobilisé les concepts issus des travaux de l'IRAM et du CIRAD dans le domaine de l'ingénierie du conseil agricole (<https://bit.ly/3ypws4g>) pour élaborer une méthodologie soumise au comité de pilotage de l'étude, rassemblant les services de l'État et des organisations de producteurs. Une analyse de la documentation disponible a permis de réaliser la synthèse historique de l'évolution du conseil au Mali, l'analyse du cadre légal et politique et des enjeux du conseil pour le secteur agricole. Par des enquêtes, des entretiens et des ateliers régionaux rassemblant une centaine de participants, près de 30 dispositifs de conseil ont été caractérisés pour illustrer la diversité des statuts, des démarches et des modèles économiques coexistants au Mali. Une analyse quantitative a été réalisée pour évaluer le taux d'encadrement des exploitations agricoles à l'échelle nationale et régionale. Enfin, lors d'un atelier national, les résultats du diagnostic ont été validés et une feuille de route a été élaborée sur la base de la proposition des experts pour la mise en place du Système national de conseil agricole (S.N.C.A.) prévu dans la Loi d'orientation agricole adoptée au Mali en 2006.

Évaluation du Projet d'appui aux dynamiques productives (PADYP). Bénin. Novembre 2019 – avril 2020. Financement : A.F.D.

Le PADYP est intervenu de 2008 à 2016 sur l'ensemble du territoire du Bénin pour un budget de près de 11 millions d'euros. Il visait à promouvoir, dans les zones cotonnières, des exploitations agricoles familiales performantes et des organisations paysannes transparentes afin d'augmenter et sécuriser les revenus des producteurs. Il a notamment mis en œuvre un dispositif de conseil à l'exploitation familiale (CEF), de conseil de gestion aux organisations de producteurs ainsi qu'un fonds pour le financement individuel et collectif de 340 micro-projets. L'IRAM, en partenariat avec le CIRAD et le LARES, a conduit l'évaluation finale rétrospective de ce programme, trois ans après sa fin. Les composantes CEF, conseil de gestion et fonds de financement ont été analysées sous l'angle des critères d'évaluation. Des recommandations ont été formulées afin de consolider les acquis dans un programme en démarrage, de valoriser ces acquis dans le cadre de la stratégie nationale de conseil agricole 2018–2025 et de réfléchir à une poursuite de ces activités de conseil.

Diagnostic du dispositif de formation professionnelle agricole, rurale et environnementale. Costa Rica. Décembre 2020 – mars 2021. Financement : A.F.D.

En partenariat avec l'A.F.D., le ministère de l'Éducation publique du Costa Rica envisage une actualisation de ses programmes d'éducation technico-professionnelle dispensés au niveau secondaire. Leur révision vise à s'adapter aux besoins du marché de travail, à favoriser l'intégration des femmes dans certains secteurs et à répondre aux défis posés par le changement climatique, en particulier suite à l'adoption du plan national de décarbonisation en 2019. La présente étude a été commanditée au Réseau international FAR, qui a sollicité l'intervention de deux experts de l'IRAM. Il s'agissait de réaliser un diagnostic de l'offre de formation agricole, rurale et environnementale, afin de faire ressortir les besoins prioritaires du ministère de l'Éducation publique et d'identifier les axes sur lesquels l'A.F.D. pourrait se positionner. Parmi les conclusions de l'étude, il ressort que si certains aspects de durabilité des systèmes de production (neu-



Myanmar

tralité carbone, agroécologie, associations agriculture-élevage...) sont développés dans les programmes de formation et dans les fermes pédagogiques, la proposition pédagogique reste axée sur des systèmes de production conventionnels, avec une faible prise en compte de la dimension systémique de l'exploitation.

Sur l'appui à la transition agroécologique

Étude de faisabilité du projet Asset. Cambodge, Myanmar, Laos et Vietnam. Juillet–novembre 2020. Financement : A.F.D.

L'objectif du projet « *Agroecology and Safe Food System Transitions in South-East Asia* » (ASSET) est de rendre les systèmes alimentaires et agricoles plus durables en Asie du Sud-Est en exploitant le potentiel de l'agroécologie. Ce projet s'inscrit notamment dans la trajectoire du projet ACTAE (Accompagner la transition agroécologique dans la région du Grand Mékong) mené entre 2015–2019, et vise à renforcer et élargir les partenariats du réseau ALiSEA, à poursuivre la production et la diffusion des connaissances concernant les performances de systèmes de production agroécologique, et à renforcer le dialogue et l'appui aux politiques pour une agriculture et des systèmes alimentaires plus respectueux de l'environnement, plus résilients et plus sains. Le projet est financé par l'Union européenne et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et mis en œuvre par le GRET et le CIRAD (ainsi que de nombreux partenaires nationaux et internationaux). L'étude de faisabilité réalisée en 2020 par l'IRAM concerne un financement du FFEM qui contribuera plus particulièrement aux questions de lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des terres agricoles via la séquestration du carbone dans les sols et la production de services écosystémiques.

Sur l'irrigation

Mission d'appui à la mise en œuvre du Projet d'appui régional à l'initiative irrigation au Sahel (PARIIS). Burkina Faso,

Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad. Septembre–décembre 2020. Financement : Banque mondiale, F.A.O.

Le PARIIS est une initiative conjointe de six pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), du Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) et de la Banque mondiale. Son objectif est d'améliorer la capacité des parties prenantes à développer et gérer l'irrigation et à accroître les superficies irriguées en suivant une approche régionale basée sur les solutions dans les pays participants du Sahel.

Entre septembre et décembre 2020, l'IRAM est principalement intervenu sur deux activités : l'organisation et l'animation d'un atelier technique régional (en visio-conférence) sur l'accélération de la mise en œuvre des sous-projets PARIIS dans les six pays ; l'appui à l'équipe de la Banque mondiale dans l'organisation et la conduite de la première phase de revue à mi-parcours du projet, qui a consisté en une mission de supervision virtuelle avec chacun des six pays et avec le CILSS afin de faire l'état des lieux des avancées du projet.

Étude de cas sur les services aux irrigants. Cambodge et Tunisie. Septembre 2020 – décembre 2021. Financement : A.F.D.

Le travail du Comité scientifique et technique pour l'eau agricole (COSTEA) sur le thème « les services aux irrigants » vise à développer un schéma global de formulation et d'organisation des appuis aux agriculteurs et agricultrices irrigants dans plusieurs contextes d'intervention de l'A.F.D. sur les politiques d'irrigation, de façon à en maximiser l'impact. L'étude confiée à l'IRAM s'est intéressée à deux études de cas : un périmètre irrigué au Cambodge et un autre en Tunisie. Elle a un double objectif : développer des méthodes et des outils pour évaluer les besoins en services dans un contexte irrigué, les tester et en tirer des enseignements ; élaborer de manière concertée un schéma opérationnel pour le développement de services multiples aux agriculteurs et agricultrices irrigants. Cette étude a été menée en partenariat avec ARTE-FACT Development & Agri-Food Consulting.



Évaluation qualitative des petits systèmes irrigués promus dans le cadre du projet *Rakhine Winter Crop Project (R.W.C.P.)*. Myanmar. Février–avril 2020. Financement : NZ Aid.

Financé par la coopération néo-zélandaise pour un montant total de près de 7 millions d'euros, le projet R.W.C.P. visait à faciliter la diversification des cultures (via des formations aux bonnes pratiques et la recherche appliquée), l'augmentation de la production et l'amélioration de la gestion de l'eau agricole pendant la saison sèche afin d'augmenter les revenus des agriculteurs (grâce au développement de l'irrigation et des infrastructures hydrauliques). Le R.W.C.P. a opéré de 2015 à 2020 dans les *townships* de Thandwe, Taungup et Gwa de l'État de Rakhine, au Myanmar.

L'étude commanditée par *Adam Smith International* et menée par l'IRAM est intervenue en dernière année du projet afin d'évaluer et capitaliser les résultats obtenus, avec comme prin-

cipaux objectifs : d'évaluer la pertinence des différents systèmes d'irrigation pour les bénéficiaires du projet ; d'analyser et de documenter l'impact des systèmes d'irrigation sur l'agriculture et la productivité des exploitations ; d'évaluer la durabilité des systèmes d'irrigation au niveau des ménages et de la chaîne d'approvisionnement ; et enfin de documenter les enseignements tirés et les défis. Une phase d'enquête de terrain auprès des agriculteurs et des partenaires du projet a été conduite en février 2020 dans les townships de Thandwe, Taungup et Gwa. Un rapport illustré a été produit pour être diffusé largement auprès des parties prenantes.

Sur le changement climatique

Évaluation finale du projet d'adaptation au changement climatique « *Addressing Climate Change Impacts on Margi-*

nalized Agricultural Communities Living in the Mahaweli River Basin ». Sri Lanka. Septembre 2020 – janvier 2021. Financement : PAM.

Ce projet financé par le fonds d'adaptation au changement climatique et mis en œuvre entre 2013 et 2020 par le ministère de l'Environnement srilankais et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) sous la coordination du PAM, comportait deux grands volets : l'un visant à renforcer les moyens de subsistance des ménages d'agriculteurs pluviaux, et l'autre portant sur l'amélioration des capacités en matière d'adaptation au changement climatique aux niveaux local et du bassin fluvial. L'évaluation finale menée par l'IRAM et le bureau d'études Salvaterra visait à apporter des éléments de redevabilité au Fonds d'adaptation et aux populations impliquées dans le projet, et à appuyer le PAM dans la préparation d'un autre projet sur l'adaptation au changement climatique.

Évaluation thématique de la coopération danoise en matière d'adaptation aux changements climatiques. Octobre 2019 – décembre 2020. Financement : Danida.

Cette évaluation menée par une équipe coordonnée par le bureau d'étude danois PEM consult et le *think-tank* britannique ODI, et dans laquelle l'IRAM faisait partie, porte sur la pertinence des stratégies et sur les résultats de la coopération danoise vis à vis (1) de l'intégration de l'adaptation aux changements climatique (A.C.C.) comme une problématique transversale, (2) des actions ciblant l'A.C.C. des populations vulnérables, (3) de la « transformation » des sociétés, économies et politiques publiques vis à vis des enjeux associés à A.C.C., et (4) de l'influence au niveau des espaces de dialogue internationaux au sujet de l'A.C.C. La période couverte par l'évaluation était de 2010 à 2020. L'IRAM a coordonné le cas d'étude Burkina Faso, participé au cas d'étude Éthiopie, et était responsable de traiter la question de l'intégration de l'A.C.C. comme une problématique transversale dans l'ensemble des actions de coopération danoise.

Sur le financement

Évaluation prospective du « Dispositif innovant de financement de l'agriculture familiale au Burkina Faso et au Mali » (Agri+). Février 2020 – février 2021. Financement : S.O.S. Faim.

Agri+ est un programme de 7 ans (2016–2022), financé par la coopération luxembourgeoise pour un montant de près de 8 millions d'euros. Il s'appuie sur une approche systémique du financement agricole et cible plus particulièrement les organisations professionnelles agricoles, considérées comme des intermédiaires déterminants entre les agricultures familiales et le secteur financier. Le dispositif recouvre notamment un fonds de garantie pour des prêts en faveur de l'agriculture familiale de la part d'I.M.F. et de banques; un fonds de refinancement des I.M.F. rurales, à taux bonifiés, pour leur permettre d'offrir des crédits à moyen et long terme en faveur de l'agriculture familiale; un programme de formation spécifique sur le financement agricole à destination des O.P.A.; et un appui au dialogue et la concertation sur les enjeux du financement agricole entre O.P.A., institutions financières et bailleurs de fonds. L'étude menée par l'IRAM a reposé sur un travail de collecte approfondie des données associant des entretiens aux différentes échelles du programme (Luxembourg, institutions nationales dans les deux pays), l'exploitation du système d'information et de gestion des outils financiers et des enquêtes de terrain auprès d'un échantillonnage d'une cinquantaine de personnes représentatives, à la fois, des organisations professionnelles agricoles, des institutions financières et des porteurs de projet financés dans les deux principales régions ciblées par Agri+ (la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso et la région de Ségou au Mali). Pour le travail de terrain, l'IRAM s'est appuyé sur la mobilisation de ses partenaires, Sud Conseil et Nyeta Conseils.

Formations

Le rôle des instances internationales dans l'évolution des paradigmes de développement agricole et de la définition des politiques publiques agricoles.

Intervention dans le cadre du séminaire « Politiques publiques et enjeux agricoles dans le sud », animé par l'IRAM auprès d'étudiants de master de Sciences Po Paris.

Organisations paysannes et développement rural en Afrique de l'Ouest.

Intervention dans le cadre du séminaire « Politiques publiques et enjeux agricoles dans le Sud », animé par l'IRAM auprès d'étudiants de master de Sciences Po Paris.

Les transformations dans les politiques de financement du secteur agricole et rural en Afrique : financiarisation, partenariats public-privé.

Intervention dans le cadre du séminaire « Politiques publiques et enjeux agricoles dans le sud », animé par l'IRAM auprès d'étudiants de master de Sciences Po Paris.

Méthodologie du diagnostic agraire : cas d'étude en Sierra Leone.

Intervention auprès des étudiant.es de dernière année de l'Isotom, dans le domaine d'approfondissement « développement agricole ».

Publications

Contribution à un numéro de la revue *Grain de sel* consacré aux partenariats entre exploitations familiales et entreprises

Deux salarié.es de l'IRAM sont membres du groupe de travail « secteur privé » d'Inter-Réseaux qui, parmi d'autres activités, coordonne la réalisation d'une édition de la revue *Grain de sel* d'Inter-Réseaux sur le secteur privé. Les discussions sur le cadrage du numéro ont abouti à la problématique suivante : « Comment les partenariats entre entreprises et producteurs peuvent-ils contribuer à la durabilité des systèmes agro-alimentaires territorialisés ? ». La publication de ce numéro sur le secteur privé est prévue à l'horizon de l'été 2021.



Costa Rica

RENFORCEMENT DE LA DURABILITÉ ET DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES PASTORAUX

Les actions de l'IRAM en matière de renforcement de la durabilité et de la résilience des systèmes pastoraux s'inscrivent dans une pratique de lecture des réalités sociales, économiques et environnementales.

L'IRAM a ainsi développé cinq domaines d'expertise opérationnelle au cours des dernières années, domaines dans lesquels son action s'est poursuivie en 2020 :

- La *sécurisation de la mobilité pastorale* à travers notamment la sécurisation des espaces pastoraux, couloirs de passages et aires de pâturage, la restauration et le déploiement des ouvrages d'hydraulique pastorale ;
- Le renforcement des *approches décentralisées de la gestion des ressources pastorales* à travers l'élaboration d'accords locaux de gestion des espaces (chartes, conventions) validés sur le plan juridique afin de contribuer au renforcement du statut foncier des communs ;
- L'intensification du *dialogue politique* entre acteurs de la gouvernance des espaces pastoraux à différentes échelles, visant à définir et mettre en œuvre des stratégies concertées d'aménagement de ces espaces ;
- La meilleure *valorisation des troupeaux* au profit de tous les acteurs de filières d'élevage par l'amélioration des infrastructures de vente et de transformation et par une

gouvernance plus transparente des marchés à bétail et des unités de transformation ;

- La *reconstitution de liens sociaux* par l'accompagnement du dialogue entre agriculteurs et éleveurs dans les zones de turbulence ou au sortir des crises socio-politiques majeures.

Par ailleurs, l'IRAM contribue à construire, avec ses partenaires, des savoir-faire et des méthodes porteurs d'innovation relatifs aux questions de fiscalité des ressources pastorales, de citoyenneté et d'insertion des jeunes pastorales dans le développement des territoires et de changement d'échelle du dialogue politique pour intégrer les espaces régionaux :

- La mise au point de *mécanismes de financement* pérenne des ouvrages d'hydraulique pastorale basés sur la responsabilisation des institutions étatiques et/ou élues ;
- Le développement de *services d'éducation, de formation et d'accès à la citoyenneté* du milieu pastoral et de services combinant santé humaine et santé animale pour les populations pastorales mobiles ;
- Le *changement d'échelle du dialogue politique* du national au régional pour contribuer à la construction d'une vision partagée du pastoralisme entre pays côtiers et pays sahéliens en renforçant les accords transfrontaliers de transhumance et de commerce de bétail.



Assistance technique et mise en œuvre de projets

Projet Élevage et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest (PEPISAO). Afrique de l'Ouest. 2019–2023. Financement : A.F.D. Montant global du projet : 5 millions €. Montant de l'assistance technique : 1,2 million €.

L'objectif de ce projet est de réduire les conflits liés au pastoralisme en contribuant à construire une vision régionale partagée sur les différents modes d'élevage ruminant. Il concerne l'ensemble de la région Afrique de l'Ouest (les 15 pays de la CEDEAO, ainsi que le Tchad et la Mauritanie). Plus précisément, il vise à renforcer, tester et mettre à disposition des comités nationaux de la transhumance des instruments de prévention des conflits

liés à l'accès aux ressources naturelles ; à améliorer la coordination, sous le leadership politique de la CEDEAO, des initiatives concernant le secteur de l'élevage ; à élaborer puis à décliner dans une stratégie régionale une vision, partagée par tous les acteurs concernés, de l'avenir des systèmes d'élevage mobiles ; et enfin à renégocier et adopter au niveau régional un nouveau cadre réglementaire régissant la transhumance transfrontalière. Le groupement IRAM-Issala-LARES apporte un appui à la direction de l'Agriculture de la CEDEAO dans la mise en œuvre du projet à travers la mise à disposition pendant quatre ans d'un assistant technique permanent et la mobilisation d'experts court-terme.

En 2020, les appuis du groupement ont porté notamment sur la finalisation d'une étude portant sur les cadres réglementaires,

nationaux et régionaux, relatifs à la transhumance, la réalisation d'une étude traitant des impacts (économiques, sociaux et environnementaux) des systèmes d'élevage mobiles, et l'initiation d'une réflexion prospective avec la rédaction de trois notes thématiques qui adressent différents scénarii de développement, en se concentrant sur 1) les aspects économiques, 2) les aspects fonciers et environnementaux, y compris changement climatique, et 3) les aspects socio-politiques, y compris l'insécurité.

Appui conseil auprès du Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS). Afrique de l'Ouest. 2015–2021. Financement : Banque mondiale, F.A.O. Montant global du projet : 248 millions USD. Montant de l'assistance technique : 146 000 € en 2020.

Financé par la Banque mondiale à hauteur de 248 millions de dollars entre 2015 et 2021, le PRAPS vise à appuyer le pastoralisme dans six pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). Cet appui se décline sur cinq composantes : i) amélioration de la santé animale ; ii) amélioration de la gestion des ressources naturelles ; iii) facilitation de l'accès aux marchés ; iv) gestion des crises pastorales ; v) gestion du projet et appui institutionnel. Un accent particulier est également mis sur les zones transfrontalières et les axes de transhumance. Depuis 2015, l'IRAM apporte son appui au CILSS pour la supervision de la mise en œuvre des composantes 2 et 3.

En 2020, l'appui a surtout porté sur l'examen des documents de la mise en œuvre du second semestre 2020, ainsi que sur l'analyse des éléments de planification des deux semestres 2021 qui marqueront l'achèvement du PRAPS-1. D'une manière générale, si de nombreuses réalisations viennent alimenter le cadre de résultat, des retards sont encore constatés dans la réalisation des points d'eau dans quelques pays en raison de l'insécurité des zones d'intervention au Burkina Faso, au Niger et au Mali, mais aussi du fait de la crise sanitaire COVID et du retard des travaux pris par certaines entreprises. Un appui technique et scientifique a par ailleurs été apporté pour la préparation et

l'animation des quatrièmes entretiens techniques du PRAPS, qui se sont tenues en octobre 2020 sur le thème « Échanges des produits d'élevage comme moteur de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : éliminer les obstacles au commerce pour augmenter les flux commerciaux intracommunautaires et raffermir la croissance économique ».

Mission d'appui à la formulation de la deuxième phase du Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS-2). Afrique de l'Ouest. Février–décembre 2020. Financement : Banque mondiale, F.A.O.

Financé par la Banque mondiale entre 2015 et 2021, le PRAPS-1 vise à appuyer le pastoralisme dans six pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). L'IRAM a appuyé la mise en œuvre de ses composantes relatives à la gestion des ressources naturelles et à la facilitation de l'accès aux marchés (voir paragraphe précédent). En 2020, l'IRAM a en outre été mandaté par la F.A.O. pour l'appuyer dans la formulation d'une deuxième phase du PRAPS, en améliorant la qualité des documents produits par les équipes nationales et régionales et par la Banque mondiale, ainsi qu'en intégrant les connaissances techniques et les bonnes pratiques connues de la F.A.O. sur les thématiques ciblées par le projet. Une attention particulière a été portée sur les actions améliorant significativement la résilience et l'adaptation au changement climatique, et sur les innovations (technologies digitales) applicables pour accroître l'efficacité des interventions proposées.

Assistance technique au Programme d'appui structurant au développement pastoral (Pastor). Tchad. 2017–2022. Financement global : A.F.D. (6 millions €), gouvernement du Tchad (2 millions €) et Union européenne (20 millions €). Montant de l'assistance technique : 1,8 million €.

Le Pastor vise à accompagner les politiques et les actions en faveur de la sécurisation des pasteurs, agro-pasteurs et agriculteurs dans la gestion et l'exploitation durable des ressources

agro-pastorales au Tchad. Il concerne, au Sud, le Mandoul et le Moyen Chari, au Centre, le lac Fitri et le Guéra et à l'Est, la région allant de l'Ennedi jusqu'au Salamat. Le programme repose sur quatre composantes : la première porte sur l'appui institutionnel et sur le dialogue politique au niveau national, les trois autres visent l'accompagnement du développement pastoral dans les trois espaces géographiques ciblés. L'IRAM, sur financement de l'A.F.D., apporte un accompagnement technique et méthodologique au mécanisme de pilotage du programme Pastor dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le ministère de l'Élevage et des Productions animales. Cette assistance technique passe en particulier par : la mise en place d'un mécanisme de pilotage intégrant appui aux politiques publiques et coordination nationale et régionale de l'ensemble du programme ; le suivi d'impacts et la contribution aux systèmes d'informations nationaux et sous régionaux ; l'appui à l'amélio-

ration des politiques publiques via la « Plateforme pastorale du Tchad » ; et le renforcement des capacités des acteurs du développement pastoral.

L'année 2020 a notamment été marquée par la préparation d'un colloque international pour la sécurisation du foncier pastoral, par l'identification d'un mécanisme pérenne pour le financement du dispositif de maintenance des ouvrages d'hydraulique pastorale au Tchad et par la formation des agents communautaires et la mise à disposition des équipements en vue du démarrage des actions pilotes en « santé mixte ». Les deux cellules provinciales du Guéra et du Ouaddaï ont été appuyées dans l'identification des ouvrages à réhabiliter et dans le montage des dossiers des marchés de travaux dans le cadre de la maintenance des ouvrages d'hydraulique pastorale. Des « stratégies de développement pastoral » ont été finalisées dans les deux provinces de la zone Sud (Moyen Chari et Mandoul) après



Mauritanie

une relecture juridique. Les agents du ministère de l'Élevage et des productions animales ont bénéficié de formations sur la gestion des bases de données et des archives. Enfin, des appuis ont été apportés à la plateforme pastorale du Tchad pour son fonctionnement, ses missions et l'organisation des rencontres de ses groupes de travail.

Études, appui-conseils et évaluations

Études prospectives sur l'adaptation des systèmes pastoraux et agro-pastoraux aux changements climatiques. Tchad. Novembre 2020 – mai 2021. Financement : Union européenne.

Trois études prospectives ont été menées par l'IRAM afin d'alimenter le projet « Adapter l'accès aux ressources agro-pastorales dans un contexte de mobilité et de changement climatique pour l'élevage pastoral au Tchad » (Accept), financé par l'Union européenne. Ces études portent sur l'adaptation des systèmes pastoraux et agro-pastoraux aux changements climatiques dans un contexte de d'accentuation de la compétition sur les ressources agro-sylvo-pastorales. Les trois études ont été achevées en mars 2021, malgré les perturbations liées aux restrictions sanitaires et qui ont contraint de réaliser à distance les deux premières études. La première est consacrée à la diversité des pratiques pastorales, des mobilités et des trajectoires d'adaptation des systèmes pastoraux et agro-pastoraux au changement. La seconde porte sur la disponibilité structurelle et accessibilité des sous-produits agricoles et agro-industriels utilisables dans les filières fourrages aliments-bétail. La troisième s'intéresse aux mécanismes de prévention et de gestion des conflits dans les zones d'intervention du Projet Accept.

Mission d'appui à la formulation du Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA). Burkina Faso, Mali et Niger. Septembre–octobre 2020.

L'objectif global de cet appui à Enabel et à ses partenaires AECID et LuxDev était de formuler et de rédiger la partie technique du document de projet suite à un travail d'harmonisation et de mise en cohérence des propositions d'orientations des trois agences. Le projet formulé vise à contribuer à une transformation agroécologique adaptée au changement climatique des systèmes d'agro-pastoralisme pour les rendre plus productifs, résilients et sains pour les animaux, les humains et l'environnement. Quatre objectifs spécifiques ont été définis dans ce sens : (1) améliorer la disponibilité et l'accès aux ressources pastorales par des pratiques de gestion durable capables de s'adapter au changement climatique, testées par la recherche et connues par les acteurs techniques et sociaux ; (2) améliorer la disponibilité et l'accès à l'aliment bétail de qualité au niveau régional, à travers une meilleure production et organisation de la distribution ; (3) limiter les risques liés à la consommation de lait local pour la santé humaine à travers un meilleur contrôle des zoonoses dans la filière de l'élevage pastoral ; (4) assurer la concertation cohérente avec les principaux acteurs influents et potentiellement impactés de l'action et entamer un dialogue avec les décideurs pour améliorer les politiques sectorielles.

Diagnostic des organisations de producteurs du sous-secteur de l'élevage au Niger. Janvier–avril 2020. Financement : Enabel.

Cette étude avait pour objectif de réaliser un diagnostic participatif des organisations paysannes du secteur de l'élevage au Niger et d'élaborer une stratégie d'appui à ces organisations. La participation active du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage a été assurée par la mise en place d'un comité de suivi de l'étude. Après une revue des documents stratégiques sectoriels et des textes réglementaires existants, trois ateliers régionaux ont été organisés pour actualiser le répertoire des organisations paysannes dans chaque région, en décrire les principaux types et analyser leur fonctionnement. Sur la base de ce diagnostic, un atelier national, réunissant des représentants des organisations

paysannes de toutes les régions, a permis d'élaborer la stratégie nationale d'appui aux organisations du sous-secteur de l'élevage.

Formations

Analyse des cadres juridiques en lien avec la sécurisation des systèmes pastoraux. Cerdi, master Développement durable dans les pays du Sud.

Élevages pastoraux : valorisation, adaptation et analyses comparées des politiques publiques en Afrique de l'Ouest et du Centre. IEDES, master 2 – Développement agricole et politiques économiques.

Sécurisation du pastoralisme transfrontalier et construction des politiques publiques en Afrique de l'Ouest.

Intervention dans le cadre du séminaire « Politiques publiques et enjeux agricoles dans le sud », animé par l'IRAM auprès d'étudiants de master de Sciences Po Paris.

Publications et communications

Impacts sur les systèmes pastoraux du basculement dans la grande insécurité du bassin du lac Tchad : recomposition des alliances ou crise de grande ampleur des systèmes pastoraux ?

Organisé du 29 au 31 janvier 2020 à N'Djaména, le XVIII^e colloque Méga-Tchad a cherché à replacer les dynamiques en cours dans le bassin du lac Tchad dans une perspective historique à même d'appréhender les situations de rupture ou de continuité par rapport à des dynamiques anciennes. Plusieurs salariés de l'IRAM ont contribué à une communication présentée le 30 janvier au d'une session consacrée au thème « conflit et pastoralisme ».

Bonnet B. & al. 2021. Biodiversité et dégradation des terres en zones sèches : Rôle du pastoralisme et biodiversité. Fiche d'actualité du C.S.F.D. Contribution de Bernard Bonnet (IRAM), Pierre Hiernaux (Pastoralisme Conseil) et Alexandre Ickowicz (CIRAD).

Bonnet B. & al. 2020. Chapitre 14 : *The arid pastoral and oasis farming system Key centres for the development of trans-Saharan economies*, Mahamadou Chaibou and Bernard Bonnet. In *Farming Systems and Food Security in Africa Priorities for Science and Policy under Global Change*. Dixon J., Garity D. P. , Boffa J.-M., Williams T O, Amede T., Auricht C., Lott R., Mburathi G.



Mauritanie

PROTECTION DES POPULATIONS VULNÉRABLES

L'IRAM s'est depuis des années fortement investi dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, en particulier dans la zone sahélienne, en privilégiant des approches pluridisciplinaires (économie, sociologie, nutrition, anthropologie).

En 2020, l'IRAM a continué à accompagner en particulier les évolutions techniques et institutionnelles des dispositifs nationaux de *prévention et gestion des crises alimentaires*. L'objectif est notamment de faciliter l'appropriation de méthodes d'évaluation et la coordination entre les actions menées à différents niveaux et portant sur différents types de risques (agricole, alimentaire, nutritionnelle, sécuritaire et sanitaire). Nous cherchons également à renforcer la cohérence entre les mécanismes publics de prévention et gestion des crises et les outils visant à encourager une gestion privée plus efficace pour certains des risques sous-jacents (crédit-stockage, assurances...).

Au cours des dernières années, l'IRAM s'est également impliqué dans des programmes développant des produits alimentaires locaux adaptés aux *besoins nutritionnels des populations* en travaillant en particulier sur les pratiques de consommation alimentaire. À travers des activités d'analyse, d'assistance technique, d'évaluation et de recherche, l'IRAM contribue également aux analyses et réflexions visant une meilleure prise en

compte de la nutrition par l'aide au développement et par les politiques publiques de différents secteurs (agriculture, santé, eau et assainissement, protection sociale, éducation). Une attention spécifique est portée sur l'amélioration de la diversité et de la qualité des aliments, de leur accessibilité, en particulier par les femmes et les enfants des ménages pauvres, et sur l'autonomie et le pouvoir de décision des femmes dans les ménages.

Enfin, l'IRAM a contribué aux analyses suscitées par les *nouvelles approches de protection sociale* (filets sociaux), par un accompagnement mobilisant des compétences pluridisciplinaires et à travers des partenariats établis avec des acteurs opérationnels impliqués dans le financement, l'appui technique et la mise en œuvre de ces programmes. Ces pratiques, capitalisées lors de la journée d'étude de 2019, ont conduit à formuler un programme de travail ciblant notamment : l'articulation entre les programmes formels d'assistance sociale et les mécanismes de solidarité endogènes ; la pertinence des mécanismes adoptés pour assurer le ciblage et la constitution des registres nationaux de ménages vulnérables ; les effets et impacts, sur l'économie locale et sur les pratiques d'alimentation, des achats de produits agricoles et alimentaires locaux opérés dans le cadre de programmes d'assistance.



Assistance technique et mise en œuvre de projets

Projet pilote Mobiliser les entreprises sahéniennes pour des réponses innovantes à large échelle contre la malnutrition (MERIEM). Burkina Faso, Mali, Niger. 2018–2021. Financement : A.F.D. et Fondation Bill & Melinda Gates. Montant global du projet : 14 millions €. IRAM en appui au GRET.

Le projet MERIEM mené avec le GRET (chef de file) vise à développer des solutions commerciales pour prévenir la malnutrition dans trois pays sahéniens : le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Il s'agit de développer des produits fortifiés de qualité, produits localement avec des entreprises sahéniennes sélectionnées, ainsi que de tester puis déployer à large échelle des in-

novations en matière de distribution et de promotion. L'IRAM a conduit en 2018 des études de la demande en milieu urbain à Ouagadougou, Bamako et Niamey pour mieux comprendre les pratiques de consommation alimentaire des enfants en bas âge et des femmes en âge de procréer. Ces résultats ont été valorisés par le projet en 2019, pour le choix des produits à promouvoir, la mise en place de la stratégie marketing et la stratégie de sensibilisation. Une étude sur les opportunités de développement de la filière patate douce à chair orange, en lien avec la production et la commercialisation d'un pain fortifié, a également été réalisée. En 2020, l'IRAM a initié un travail de capitalisation qui valorise les études du projet Meriem ainsi que des travaux antérieurs. Cette réflexion doit aboutir en 2021 à l'édition d'un docu-

ment intitulé *Se nourrir en ville au Sahel : Pratiques d'alimentation des femmes et jeunes enfants à Ouagadougou, Niamey et Bamako*, dans la collection « Comprendre, agir et partager » du GREC. En parallèle, un travail de capitalisation a été initié avec les équipes projets, et se prolongera en 2021 dans les trois pays pour tirer les enseignements de l'approche du projet : l'appui aux entreprises pour la production d'aliments fortifiés.

Projet « Réponses aux urgences dues au COVID-19 en milieu agricole et pastoral et poursuite des activités d'appui institutionnel post-COVID-19 » (RIMRAP COPCO). Mauritanie. 2020–2022. Financement : Union européenne. Montant du projet : 2,6 millions €.

Lancé fin juillet 2020, le projet « Réponses aux urgences dues au COVID-19 en milieu agricole et pastoral et poursuite des activités d'appui institutionnelles post-COVID-19 » s'inscrit à la fois en réponse à la situation particulière générée par le COVID-19 en Mauritanie et dans la prolongation des activités stratégiques du programme RIMRAP (voir page 12). Il vise à renforcer la gouvernance en matière d'accès équitable et de gestion durable des ressources dans le contexte du changement climatique et à contribuer à atténuer les conséquences socio-économiques du COVID-19 sur les populations agro-pastorales. Couvrant la même aire géographique des quatre *wilayas* du RIMRAP (As-saba, Guidimakha Hodh el Charghi et Hodh el Gharbi), le projet prévoit la mise en œuvre d'actions d'urgence (transferts monétaires et intrants bétail), de post-urgence (reconstitution des moyens d'existence) et de renforcement institutionnel en faveur des acteurs du monde rural, en particulier les agents du ministère du Développement rural et les ménages agro-pastoraux vulnérables (formations, renforcement de capacité).

En 2020, les activités mises en œuvre par l'intermédiaire des O.N.G. mauritaniennes Au secours, ADICOR, GRADD et GNAP correspondent aux actions d'urgence et post-urgence. 1 500 ménages ont ainsi bénéficié de transferts monétaires (montant moyen de 184 €) pour subvenir à leurs besoins de base

durant la période de soudure. Des produits vétérinaires (anti-parasitaires, antibiotiques, vitamines et seringues) ont été distribués aux éleveurs de ces régions permettant de couvrir près de 40 000 gros ruminants et près de 80 000 petits ruminants confrontés aux épidémies de fièvre de la vallée du Rift et de pasteurellose. Une procédure d'achat d'aliment bétail a été lancée en vue d'approvisionner plus de 1 600 ménages dans les quatre régions. Enfin, sur la base de listes définies par l'État mauritanien, 12 coopératives maraichères ont été identifiées pour bénéficier d'une prochaine dotation en matériel et intrants agricoles (système d'exhaure et clôture, petit matériel, semences). En parallèle, le projet a poursuivi l'appui à la plateforme de dialogue sectoriel et au site internet du www.rim-rural.org initiés dans le cadre du programme RIMRAP.

Études, appui-conseils et évaluations

Sur le stockage

Appui à l'élaboration de référentiels sur les stocks de proximité en Afrique de l'Ouest. Juin 2019 – février 2020. Financement : CEDEAO, A.F.D., Union européenne.

La politique de prévention et de gestion des crises alimentaires de la CEDEAO repose sur trois « lignes de défense », du niveau local au niveau régional. Les stocks de proximité, gérés par de multiples organisations de productrices et producteurs (O.P.) constituent la première ligne de défense. Ils comprennent les systèmes d'approvisionnement groupé (banques de céréales des zones déficitaires), les banques d'aliments bétail et les systèmes de commercialisation groupé. Dans le cadre d'un projet financé par l'Union européenne (avec délégation aux coopérations française et espagnole), la CEDEAO a impulsé, à partir de mai 2019, un processus d'échange et de capitalisation entre les organisations paysannes actives dans le stockage de proximité. Ce processus a abouti à l'élaboration de trois documents

de référence : « Le mémento du stockage de proximité », recueil d'expériences et de conseils pratiques destiné aux dirigeants d'O.P. et couvrant de multiples aspects (gestion financière, gouvernance, stratégie d'achat et de vente, conservation des denrées...); « La charte des O.P. », qui exprime les engagements prises par celle-ci pour réaliser un stockage de proximité performant; « Le cadre multi-acteurs en appui au stockage de proximité en Afrique de l'Ouest », qui synthétise les axes d'appui des pouvoirs publics nationaux et régionaux et des partenaires internationaux. Un groupe de rédaction, composé de 15 représentants d'O.P., s'est réuni à quatre reprises pour concevoir, amender et enrichir les versions successives de ces trois documents. Ce groupe de rédaction a reçu l'appui technique d'un groupement composé de l'IRAM (chef de file) et de quatre autres organisations (Oxfam-Intermon, S.O.S. Faim Belgique, Inter-réseaux développement rural et LARES).

Modules pédagogiques sur le stockage de proximité en Afrique de l'Ouest. Octobre 2019 – mars 2021. Financement : CEDEAO, A.F.D., Union européenne.

Afin de renforcer la viabilité des organisations de productrices et producteurs (O.P.) actives dans le stockage de proximité, l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) de la CEDEAO a décidé de prolonger la capitalisation entreprise par le projet précédent (cf. paragraphe précédent) par la mise en place d'un cursus de formation des responsables d'O.P. Ce cursus se décline au niveau régional, national et infranational. Les thèmes de formation sont : la gouvernance des OP; la gestion du risque prix; la stratégie de mobilisation des ressources financières; l'achat et la vente des produits stockés; la gestion de la qualité des stocks; la gestion comptable et financière des O.P.; la réponse aux appels d'offres des acheteurs institutionnels; la gestion de l'information. Le groupement Oxfam-Intermon, S.O.S. Faim Belgique, Inter-réseaux et LARES, avec l'appui des 15 représentants d'O.P. a assuré la rédaction des versions successives des modules pédagogiques (dénommés

« livrets de l'apprenant ») pour les formations de niveau régional, ainsi que la traduction des documents en anglais et la réalisation des infographies et de la mise en page des documents.

Sur les filets sociaux et la protection sociale

Évaluation de la stratégie pays 2018–2020 du Programme alimentaire mondial (PAM) au Cameroun. Juin 2019 – avril 2020. Financement : PAM.

Dans le cadre d'une réforme stratégique visant à renforcer les capacités des gouvernements ainsi que ses partenariats à long terme, le PAM a commencé à partir de 2018 à élaborer des stratégies pays sur deux ou trois ans dans ses zones d'interventions.



Sénégal

L'IRAM a réalisé l'une des premières évaluations de ces stratégies pays au Cameroun, où le PAM joue un rôle humanitaire et de sortie de trois crises distinctes : à l'extrême Nord auprès des réfugiés du Nigéria et des personnes déplacées internes suite aux attaques de Boko Haram; à l'Est auprès des réfugiés centrafricains suite aux différents conflits en République centrafricaine; et dans les régions Nord-Ouest et Sud-Ouest auprès des populations victime du conflit interne en cours. Une équipe de cinq personnes a mené des visites de terrains, de nombreux entretiens avec les différentes parties prenantes et une importante revue documentaire pour produire le rapport d'évaluation final.

Évaluation de la contribution du PAM au système de protection sociale adaptative en Mauritanie de 2018 à 2020. Novembre 2020 – février 2021. Financement : PAM.

En Mauritanie, le PAM soutient le gouvernement dans la mise en place d'un système national de protection sociale adaptative et réactive aux chocs. Cet appui est structuré autour de cinq piliers qui étaient l'objet de l'évaluation : i) alerte précoce; ii) préparation et planification des réponses; iii) ciblage; iv) financement des réponses; et v) modalités d'assistance. L'évaluation avait pour objectif de rendre des comptes sur les résultats obtenus, de tirer des leçons de cette expérience et de faire des recommandations pour optimiser les résultats de l'action du PAM. Une étude de capitalisation sur la réponse à la crise du COVID-19 a également été menée en complément de l'évaluation, comme une étude de cas pratique du déploiement du système de protection sociale adaptative en cas de choc.

Étude sur l'amélioration des processus du registre social. Mauritanie. Octobre 2020 – avril 2021. Financement : Banque mondiale, PAM, UNICEF.

Dans le cadre de sa stratégie nationale de protection sociale, la Mauritanie met en place une base de données visant à recueillir les profils des ménages les plus pauvres et les plus vulnérables du pays. Ce « registre social » servira d'outil essentiel

aux programmes sociaux dans leur appui aux populations vulnérables. L'étude menée par l'IRAM visait à contribuer à améliorer la méthodologie et les services du registre social afin de parvenir à une meilleure inclusion des ménages pauvres, d'assurer la mise à jour dynamique du registre et de renforcer sa pertinence vis-à-vis des utilisateurs (services sociaux de base, filets sociaux, etc.). Les finalités sont opérationnelles : il s'agira in fine de mettre à jour le manuel opérationnel du registre social en tenant compte des enseignements de l'étude, en vue de la mise à jour intégrale du registre prévue en 2021.

Étude sur les normes des filets sociaux. Mali. Janvier 2020 – mars 2021. Financement : PAM.

Face à la multiplicité des acteurs, des programmes et des contextes d'intervention au Mali en termes de transferts sociaux et au besoin du gouvernement malien de mieux coordonner ces actions, la Direction nationale de la protection sociale et de l'économie solidaire (D.N.P.S.E.S.) a mandaté l'IRAM pour concevoir un manuel technique des normes et procédures permettant une cohérence en termes d'utilisation des transferts sociaux (monétaires et non monétaires, de réponse aux chocs et de programmes pluriannuels) par les acteurs de la protection sociale. L'étude a eu pour objectif de faire émerger des standards minima d'intervention et des lignes directrices communes en matière de filets sociaux que l'ensemble des acteurs puissent utiliser pour orienter leurs activités. Neuf grands principes ont été dégagés pour cadrer les interventions en matière de filets sociaux. Des règles et procédures ont été proposées pour avancer en matière d'harmonisation des pratiques des acteurs concernant notamment le ciblage, la valeur des transferts et leur durée, la couverture des appuis, ou encore la définition du concept de ménage et les procédures de redevabilité envers les populations.

Évaluation du processus de paiement *African Risk Capacity* (ARC) 2020 en Côte d'Ivoire. Côte d'Ivoire. Avril 2020 – mai 2021. Financement : *African Risk Capacity*.

Cette évaluation commanditée par *African Risk Capacity*, agence de l'Union africaine spécialisée sur la gestion des risques de catastrophes en Afrique, appuyée par le PAM et menée en partenariat avec le bureau d'études *Key Aid*, porte sur l'efficacité et l'efficience du versement de l'ARC et son impact sur les ménages. Plus précisément, l'évaluation visait à déterminer si les plans d'urgence sont mis en œuvre ou non comme prévu initialement. Elle fournit également un aperçu de la portée du programme, de la qualité de la mise en œuvre et de la satisfaction des bénéficiaires.

Évaluation de l'aide alimentaire et monétaire en espèces du PAM aux populations touchées par le conflit dans les États de



Mali

Kachin et du Nord Shan, de 2016 à mai 2019. Myanmar. Décembre 2019 – juin 2020. Financement : PAM.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) au Myanmar fournit depuis 2011–2012 une aide alimentaire et monétaire inconditionnelle aux personnes déplacées internes dans les zones touchées par le conflit des États de Kachin et du nord du Shan. L'évaluation menée par l'IRAM en partenariat avec le bureau d'étude *Key Aid* visait à tirer des enseignements sur les distributions générales de vivres et sur les transferts monétaires dans les camps, au sein des communautés d'accueil et sur les sites de retour et de réinstallation. L'évaluation portait sur les 18 premiers mois du Plan stratégique de pays (D.S.P.) 2018–2022 du PAM, ainsi que sur les deux années précédant la mise en œuvre des activités. L'étude a également émis des recommandations pour le reste du D.S.P.

Sur la nutrition

Revue du projet « Achats locaux, transformation alimentaire et amélioration de la qualité ». Burkina Faso, Mali et Sénégal. Novembre 2020 – janvier 2021. Financement : PAM.

Conçu en 2013 et financé par l'A.F.D., le projet « Achats locaux, transformation alimentaire et amélioration de la qualité » a été mis en œuvre entre 2015 et 2020 par le bureau régional du Programme alimentaire mondial (PAM) en collaboration avec la *Global Alliance for Improved Nutrition* (GAIN). Il visait à contribuer à la structuration des filières de production et du commerce de produits nutritionnels au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, les achats institutionnels et la demande du PAM pour ces produits devant être un levier pour un développement des ventes à plus large échelle. Le projet est intervenu à trois niveaux : auprès des entreprises locales pour améliorer les capacités de transformation des produits dans les trois pays ; au niveau de laboratoires et de sociétés d'inspection pour renforcer les capacités locales de contrôle de la qualité des produits ; et au niveau des organisations de productrices et producteurs pour

améliorer la qualité des matières premières. Cette revue pilotée par l'IRAM a permis d'apprécier la pertinence, l'efficacité et les facteurs de durabilité et de répliquabilité de l'intervention.

Évaluation de la convention-programme ASANAO (GRET-A.F.D.). Burkina Faso, Niger et Sénégal. Novembre 2020 – janvier 2021. Financement : GRET.

En 2018, le GRET a bénéficié d'une convention-programme de l'A.F.D. pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (ASANAO). Cette facilité établie pour une durée de trois ans cofinance neuf projets de développement agricole et de sécurité alimentaire du GRET en Afrique de l'Ouest; elle doit permettre au GRET de structurer sa stratégie « Agri-Nut » qui vise l'intégration de l'agriculture et de la nutrition. Le travail d'évaluation a été piloté par l'IRAM qui a développé la méthodologie de l'évaluation et encadré une équipe de trois consultants nationaux indépendants chargés de conduire des entretiens et des visites de terrain dans trois pays (Burkina Faso, Niger et Sénégal) concernés par la convention.

Formations

Enjeux liés à la protection sociale pour le renforcement de la résilience des populations rurales.

Intervention dans le cadre du séminaire « Politiques publiques et enjeux agricoles dans le Sud », animé par l'IRAM auprès d'étudiants de master de Sciences Po Paris.

Publications

« **Filets sociaux, des outils de résilience pertinents ?** », *Grain de sel* n°79, Inter-réseaux, janvier–juin 2020.

L'édition 79 de la revue *Grain de sel* publiée par Inter-réseaux est consacrée aux filets de protection sociale et à leur im-

pact sur la résilience alimentaire des populations vulnérables et notamment rurales. Fruit de réflexions collectives, il donne la parole à une diversité de chercheurs, experts ou techniciens dans le domaine de la protection sociale, mais aussi à des activistes de la société civile. Leurs analyses et points de vue, parfois divergents, offrent des éléments de débat et de compréhension de cette thématique à la fois cruciale, dense et technique.

Plusieurs salariés de l'IRAM se sont activement impliqués dans le comité de rédaction de ce numéro et deux salariées y ont signé un article sur les impacts des coupons, achats locaux et cantines scolaires. Si ces programmes de filets sociaux rencontrent un franc succès dans les domaines humanitaires et de développement, ils font aussi débat (calque des modèles de protection sociale occidentaux, impacts sur les solidarités endogènes, méthodes de ciblage imparfaites...). Ce travail collaboratif poursuit les réflexions de l'IRAM réalisées lors de sa journée d'études de 2019 sur les implications socio-politiques des programmes de filets sociaux.

Retrouvez le numéro et toutes les informations sur la journée d'études de 2019 : <https://bit.ly/3vuBkDy>

Coste & al. (coordinateurs), 2020. *Mémento du stockage de proximité en Afrique de l'Ouest*, 311 p.

Réalisé dans le cadre de travaux accompagnés par l'IRAM, Oxfam, Inter-réseaux, le LARES et S.O.S. Faim afin de contribuer à améliorer la stratégie ouest-africaine de stockage (voir page 29), ce document capitalise les bonnes et mauvaises pratiques en matière de stockage de proximité (gestion technique, économique et commerciale, mais aussi gouvernance des stocks) afin d'aider des organisations qui s'engagent dans le stockage de proximité à surmonter des difficultés ou à prévenir des échecs et, ainsi, à être plus efficaces. Ce mémento permet de aussi renforcer l'intégration des systèmes de stockage de proximité dans la stratégie régionale de stockage promue par la CEDEAO en partenariat avec les États et les organisations professionnelles d'agriculteurs, pasteurs et éleveurs.

Agrisud, APDRA, A.V.S.F., GRET, I.D. Interaide, IRAM. 2020. *Les effets de la pandémie COVID-19 à Madagascar et des mesures de contrôle : des observations de terrain traduisant une crise multiforme*. Groupe initiatives. 16 p.

Sept organisations du Groupe initiatives, collectif d'associations professionnelles de solidarité internationale, conduisent de nombreux projets à Madagascar depuis de longues années, menés pour certains d'entre eux de manière conjointe ou en synergie. Fort de leurs pratiques et connaissances de terrain, géographiquement représentatives des mondes urbains et ruraux du pays, ce collectif a pensé utile de restituer un témoignage sur les effets de la crise du COVID-19 dans leurs zones de travail.

Olive F., Mouquet-Rivier C. (coord.), Fioroni N., Bichard A., Boulle-Martinaud C., Kaboré C., Denizeau M., M Zagré N., Le Dain A. S., Ndiaye N. F., K.P. Tou, E. L., Aho A. 2020. *La filière des farines infantiles produites localement dans 6 pays sahéliens*. GRET, IRAM, I.R.D., UNICEF. 164 p.

À partir de l'âge de six mois, il est important de compléter les apports du lait maternel par une alimentation dite « de complément » diversifiée et de haute densité nutritionnelle. Cette étude s'est intéressée à la disponibilité et à la demande existant pour des aliments de complément commerciaux produits localement de type « farine infantile à consommer sous forme de bouillie » sur les marchés de six pays d'Afrique de l'Ouest.



L'IRAM a une longue expérience en matière d'appui à la décentralisation, au développement local et à la gouvernance territoriale. Cet accompagnement est resté en 2020 un axe fort d'intervention, notamment à travers l'accompagnement à l'élaboration des politiques nationales de *décentralisation* et l'appui à leur mise en œuvre sur le terrain par le renforcement des capacités des différents acteurs et notamment de la maîtrise d'ouvrage communale. Nous accompagnons aussi les services déconcentrés, dans leurs rôles d'appui-conseil aux collectivités.

Cet accompagnement à la décentralisation va de pair avec un appui renforcé à la *gouvernance locale*, à travers l'accompagnement à la mise en place ou la (re)dynamisation de cadres de concertation pluri-acteurs et à des mécanismes de renforcement de la participation citoyenne au niveau local, en particulier pour les femmes et les jeunes, dont l'implication effective n'est pas toujours garantie. Dans ce domaine en particulier, et compte tenu des enjeux actuels en matière de *cohésion sociale* dans de nombreux pays d'intervention de l'IRAM, des approches adaptées sont menées afin de tenir compte des problématiques particulières liées aux populations déplacées et réfugiées. Ainsi les mécanismes de concertation peuvent également être des instances de renforcement de la

cohésion, en contribuant à renforcer le dialogue social et en prévenant les conflits intercommunautaires (notamment en milieu rural, entre agriculteurs et éleveurs) et intergénérationnels.

Par ailleurs, l'IRAM a poursuivi en 2020 ses interventions en matière de *financement du développement local*, notamment via l'expérimentation de fonds d'investissements locaux, et leur institutionnalisation en lien — quand elles existent — avec les agences nationales de financement des collectivités. Le renforcement de la fiscalité et des finances locales constitue également un domaine d'intervention fort, combinant le soutien aux mécanismes de collecte et l'allocation des ressources et les mécanismes de gouvernance y afférant, notamment en matière de choix des orientations et de redevabilité par les collectivités vis-à-vis de leurs administrés.

Enfin, l'IRAM a poursuivi ses efforts afin d'accompagner l'appropriation, par les collectivités, de leurs compétences en matière d'aménagement du territoire, de gestion des ressources naturelles et de gestion du foncier. Dans ces secteurs, ainsi qu'en matière de développement économique, l'enjeu est notamment de dépasser l'échelle communale et d'aller vers des approches multi-scalaires, prenant davantage en compte les niveaux intercommunaux et régionaux (en particulier dans les pays où le niveau régional commence à devenir réalité).



Assistance technique et mise en œuvre de projets

Projet Trois frontières, volet « Développement ». Burkina-Faso, Niger, Mali. Juin 2019 – mai 2022. Financement : A.F.D. Montant global du volet développement du projet Trois frontières : 26 millions €.

Mis en œuvre par un consortium composé de l'IRAM (chef de file et intervenant au Niger en partenariat avec le RAIL), du GRET au Burkina Faso, d'A.V.S.F. en partenariat avec l'O.N.G. PROMAN et l'Association des organisations professionnelles paysannes (A.O.P.P.) au Mali et du Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL) en partenariat avec Delta C, le volet « Développement » du projet Trois frontières vise à appuyer le développement socio-économique et à renforcer la cohésion sociale dans les territoires transfrontaliers grâce à trois axes d'accompagnement : (1) l'amélioration de la viabilité des filières agro-pastorales afin de générer durablement des emplois

locaux et des revenus pour les productrices et producteurs ; (2) l'appui aux collectivités locales afin qu'elles puissent mettre à disposition des populations des équipements, infrastructures et services socio-économiques essentiels pour apaiser les conflits ; (3) le renforcement du dialogue entre les différentes composantes des sociétés locales. L'année 2020 a vu le déploiement des premières activités (voir l'encadré page suivante).

Projet I Yeke Oko de développement des territoires impactés par les déplacements de populations en République centrafricaine et au Cameroun. 2019–2023. Financement : A.F.D. Montant global du projet : 12 millions €. IRAM en appui au chef de projet la Croix-Rouge française.

Mis en œuvre par un consortium (Action contre la faim, Care, IRAM, *Norwegian Refugee Council*) piloté par la Croix-Rouge française (C.R.F.), le projet I Yeke Oko concerne les territoires de la Mambéré-Kadeï en République centrafricaine et

de la Kadéï dans l'est du Cameroun, touchés par les déplacements de population suite à la crise qu'a connue la Centrafrique en 2014. Il vise à renforcer les administrations locales; à planifier et à animer, de façon concertée, le développement local; à consolider le lien social; et à relancer l'économie rurale. Dans ce cadre, l'IRAM intervient en R.C.A. autour de trois enjeux spécifiques : le renforcement des capacités des autorités locales et de la gouvernance locale; l'accompagnement à l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles règles d'organisation et de gestion de l'espace agro-pastoral; et le développement économique local, avec un focus spécifique sur la formation et l'insertion des jeunes.

Les activités ont pu se poursuivre en 2020 malgré la crise sanitaire et politique. Un diagnostic des capacités institutionnelles et organisationnelles des communes a été réalisé et des premières actions de formation ont été menées, notamment auprès des communes en matière d'élaboration de budget. Dans le cadre de l'épidémie de COVID, des actions spécifiques ont été menées pour accompagner les communes dans la coordination de la réponse sur leur territoire (mise en place de comités communaux de prévention, élaboration de plan d'action...). Le processus de concertation sur la gestion des espaces agro-pastoraux a également pu être lancé : un état des lieux du proces-

sus de réinstallation des éleveurs dans la Mambéré-Kadéï, des comités de gestion des espaces existants et des relations entre agriculture et élevage a été conduit. Enfin, sur le volet consacré au développement économique, des diagnostics économiques de territoire ont été réalisés pour l'élaboration de stratégies de développement des filières agro-pastorales à l'échelle des communes. Une méthodologie adaptée pour la réalisation de diagnostics a été élaborée : elle repose notamment sur la cartographie participative des acteurs et des ressources de chaque commune. Sur la base de ces stratégies communales, un fonds de développement local alimenté par le projet permettra de financer des projets économiques portés par des jeunes femmes et des jeunes hommes, par des organisations locales de producteurs (agriculteurs et éleveurs) et par les communes (infrastructures communales à vocation économique). L'ensemble du processus est piloté par un cadre de concertation communal reconnu par les autorités.

Projet d'appui au renforcement du secteur de la microfinance (P.A.S.M.). République centrafricaine. 2018–2022. Financement : A.F.D. Montant global du projet : 3 millions €.

Le P.A.S.M. est la composante 2 du programme de relance économique et d'autonomisation des acteurs économiques cen-



Guinée

trafricains. Mis en œuvre en partenariat avec Horus et l'O.N.G. centrafricaine Échelle, il vise à renforcer les capacités des principaux acteurs du secteur de la microfinance en R.C.A. qui opèrent aux différentes échelles (macro, meso et micro).

Plusieurs activités ont pu être réalisées en 2020 et notamment le redémarrage des activités du Comité national de microfinance; l'extension et le développement des financements en faveur des petites entreprises informelles de la ville de Bangui; l'ouverture d'une nouvelle agence des Caisses mutuelles de Centrafrique (C.M.C.A.) dans la ville de Bouali; l'acquisition des équipements nécessaires au fonctionnement des bénéficiaires du projet; la signature des conventions de partenariat entre l'IRAM-P.A.S.M. et deux nouveaux établissements de microfinance; le redémarrage des activités de l'association professionnelle des établissements de microfinance avec le recrutement du directeur et d'une assistante, l'élaboration du modèle économique de la structure, la réalisation de la première session de formation sur les fondamentaux de la microfinance et sur la réglementation de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC); l'accompagnement des activités de la direction des Affaires financières, de la Monnaie, des Assurances et de la Microfinance (DAFMAM); l'élaboration d'un plan et des mesures de sortie de crise du Crédit populaire de Centrafrique (C.P.C.).

Projet de développement dans le plateau de Nakaï (N.P.-LAF). Laos. 2017–2022. Maîtres d'ouvrage : ministère de l'Agriculture et des Forêts; Gouvernement provincial de Khammouane. Financement : A.F.D. et Nam Theun 2 Power Company. Montant global : 3 millions €.

Ce projet, développé en partenariat avec le Comité de coopération avec le Laos (C.C.L.), vise à soutenir l'accès aux moyens de subsistance des ménages déplacés par la construction du barrage hydroélectrique de Nam Theun 2, qui a nécessité la réinstallation d'un peu plus de 6 200 personnes. Il a pour objectif de renforcer la capacité des institutions du district à appuyer le développement des 16 villages déplacés, suite à la fin des activi-

tés de compensations menées jusqu'en 2018 par la *Nam Theun 2 Power Company* (N.T.P.C.). Il ambitionne un engagement plus profond et plus large en matière de développement à long terme que l'ensemble de compensations qui ont été fournies précédemment aux communautés. Pour ce faire, le projet est structuré autour de quatre composantes : 1) l'analyse du potentiel agricole du plateau et la mise en place, de manière participative à travers les institutions existantes de gestion foncière communautaire, de plans d'occupation des sols, de sécurisation foncière et de réallocation éventuelle de certaines zones de terres ; 2) la diffusion des pratiques agroécologiques et le développement du cheptel pour réhabiliter la fertilité des sols et augmenter les rendements ; 3) l'appui à la transformation et à la commercialisation des produits de la pêche et le soutien à la participation des organisations de pêcheurs villageois à la gestion du réservoir ; 4) le renforcement des capacités du Bureau de l'agriculture et des forêts du district de Nakaï en ce qui concerne la gestion de projet et la diffusion des innovations.

Programme d'appui à la gouvernance décentralisée (Pagode). Haïti. 2019–2023. Financement : Coopération suisse. Montant global du programme : 7,5 millions francs suisses. IRAM en appui au chef de projet I.D.

Le Programme d'appui à la gouvernance décentralisée (Pagode) concerne trois départements d'Haïti (Sud-Est, Sud, Grand'Anse). Il intervient prioritairement au niveau des communes, en cherchant à mettre les autorités locales et la société civile au cœur de l'action. Il est mis en œuvre par trois O.N.G. haïtienne (CROSE, GRAMIR, ITECA) et piloté par Initiative Développement. L'IRAM est en charge de mettre en œuvre et d'accompagner le volet relatif à l'appui institutionnel des acteurs au niveau central (notamment ministère de l'Intérieur et collectivités territoriales et fédérations nationales d'élus locaux), ainsi que d'appuyer la mise en place d'un fonds d'investissement local destiné à financer des investissements, notamment économiques, sous maîtrise d'ouvrage des communes.

L'année 2020 a été à nouveau marquée par des perturbations politiques et sociales importantes en Haïti et par l'épidémie de COVID, qui ont impacté la mise en œuvre des actions. Cependant, des appuis ont été apportés aux différentes institutions partenaires (ministère de l'Intérieur et collectivités territoriales et fédération nationale des maires d'Haïti notamment), à travers la mise à disposition de stagiaires notamment. Par ailleurs, dans le cadre de l'épidémie de COVID, un accompagnement spécifique a été apporté à la Fédération nationale des maires d'Haïti pour la mise en place d'outils numériques et l'actualisation de son site internet, afin de faciliter sa communication avec ses membres. Enfin, l'année a été marquée par le processus collectif et participatif d'élaboration du code de financement pour le fonds d'investissement local. Ce code permet de définir les règles et processus à suivre pour le financement de projets portés par les communes, par les organisations de la société civile et par les organisations communautaires de base dans le cadre de ce fonds.

Études, appuis-conseils et évaluations

Évaluation à mi-parcours du Projet de développement agricole des Collines (PADAC). Bénin. Décembre 2020 – juin 2021. Financement : A.F.D.

Le PADAC vise à promouvoir le développement de l'agriculture et la gestion des ressources naturelles à l'échelle du territoire des Collines. Plus précisément, il veut renforcer les capacités des six communes à travers le développement économique durable de leur territoire via le financement d'investissements agricoles publics et privés, la sécurisation foncière et la facilitation du dialogue entre les acteurs publics et privés. Le programme, d'un montant de 12 millions d'euros et initialement prévu pour 5 ans, est mis en œuvre depuis 2016 et a été prolongé jusque fin 2022. Il est articulé autour de 4 composantes : i) investissements agricoles communaux et privés, ii) sécurisa-

tion foncière, iii) appui institutionnel et iv) gestion de projets. Une équipe de l'IRAM, appuyée par un consultant national, a réalisé cette évaluation à mi-parcours du projet. Elle l'a analysé sous l'angle des critères du comité d'aide au développement et émis une série d'enseignements et de recommandations visant à améliorer la fin de la phase de mise en œuvre et la perspective d'une suite à ce projet.

Étude de faisabilité d'un projet d'appui à la décentralisation et aux collectivités territoriales. Burkina Faso. Financement : A.F.D.

Doté d'un budget de 27 millions d'euros (mix de prêt et de don) l'objectif du futur Projet d'appui à la décentralisation et aux collectivités territoriales (P.A.D.C.T.) est de soutenir le développement des territoires ruraux de l'Est et de l'Ouest du Burkina Faso, au travers d'un appui aux collectivités territoriales. Le projet veut notamment intégrer les dimensions liées à la décentralisation, au foncier rural, à la gestion décentralisée des ressources naturelles, à la prévention et à la gestion des conflits, au pastoralisme et à la prise en compte des jeunes.

L'IRAM a été sélectionné par l'A.F.D., en partenariat avec Insuco, pour mener la faisabilité de ce nouveau projet, en tirant les leçons de deux projets en cours. Les travaux démarrés en 2019 ont abouti en 2020 à la rédaction d'un rapport de faisabilité, à la fiche projet pour l'A.F.D., ainsi que sur l'ensemble des documents opérationnels de démarrage (chronogramme, plan d'action genre, Cadre de gestion environnementale et sociale...), et des lignes directrices pour le recrutement de l'opérateur d'appui et le recrutement de l'O.N.G. en charge de la dimension « cohésion sociale ».

Appui au Programme d'appui au développement économique local et aux initiatives communales (DECLIC). Mauritanie. Février 2019 – janvier 2022.

Le DECLIC intervient dans les trois *wilayas* du Gorgol, de l'Assaba et du Guidimakha, zones particulièrement vulnérables

aux aléas climatiques et environnementaux, avec des fragilités socio-politiques sous-jacentes. Il vise à améliorer les conditions de vie des populations en prévenant les conflits liés à la gestion des ressources naturelles et en accompagnant l'ensemble des communes dans la fourniture de services améliorés et la valorisation économique durable de leurs territoires, en lien avec les compétences qui leur sont transférées dans le cadre de la décentralisation. L'IRAM est membre du consortium chargé de la mise en œuvre du projet et dont le G.R.D.R. est le chef de file.

En 2020, ses activités ont essentiellement porté sur l'appui à la conception et à l'organisation d'un module de formation sur la prévention et la gestion des litiges agro-sylvo-pastoraux. Il s'agit de développer une formation très pratique, basée sur l'examen des réalités vécues des litiges, voire des conflits agro-sylvo-pastoraux (typologie des cas, faits observés, pratiques des acteurs institutionnels chargés de la médiation ou de l'instruction de ces litiges), au regard du contenu effectif des textes pertinents (Code pastoral, Code forestier, Code de l'eau, décentralisation et décrets d'application notamment). Un appui méthodologique à la gestion collective des rônèraies et doumeraies du Karakoro a également été apporté.

Accord-cadre pour l'accompagnement des collectivités territoriales françaises dans la finalisation et l'instruction de leurs projets de coopération décentralisée dans le cadre de la Facilité de financement des collectivités territoriales (FICOL) de l'A.F.D. Multi-pays. Juillet 2018 – décembre 2020.

L'A.F.D. expérimente depuis 2014 un mécanisme de financement des projets initiés et mis en œuvre par des collectivités françaises et leurs partenaires au Sud dans le cadre de leurs coopérations. L'innovation de cette facilité de financement des collectivités tient à ce qu'elle encourage des projets ambitieux et structurants (budget avoisinant un million d'euros) participant au développement durable de territoires. L'A.F.D. ne se limite pas à un rôle de partenaire financier, mais inscrit son action dans une optique d'accompagnement technique et d'amé-

lioration des pratiques de l'action extérieure des collectivités. L'A.F.D. incite, dans le cadre d'un processus de co-instruction, les collectivités territoriales françaises à se pencher sur un certain nombre de points de vigilance (impacts, de pérennité, de risques institutionnel, financier, technique, sociaux et environnementaux ...). Dans ce cadre, l'A.F.D. a passé un accord-cadre avec trois consortiums, dont celui de l'IRAM, Initiative Développement et le GRET, afin de disposer d'un pool d'expertises mobilisables pour accompagner ce processus de co-instruction. Dans ce cadre, en 2020, l'IRAM, chef de file du consortium, a appuyé les accompagnements des projets suivants (démarrés en 2019) :



Laos

- L'eau pour la vie, projet de renforcement des services de l'eau et de l'assainissement, dans le cadre du partenariat entre Amiens métropole et Santa Catarina au Cap-Vert;
- Un projet de transition environnementale à travers la gestion des déchets, dans le cadre du partenariat entre la communauté d'agglomération Pays d'Issoire et la province de Tiznit au Maroc;
- Un projet dans le domaine de l'action sociale, entre le département de Savoie et celui de Bignona au Sénégal;
- Un projet régional pilote de développement des filières maraîchage et arboriculture par le recours à l'énergie solaire et à une irrigation contrôlée, entre la région Auvergne-Rhône-Alpes et la région des Hauts-Bassins au Burkina Faso;
- Un projet d'accès à l'eau potable et de gestion raisonnée de la ressource en eau, entre la ville de Grabels et celle de Abalak au Niger;
- Un projet d'électrification rurale, entre la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et la ville de Kampti au Burkina Faso.

Rédaction d'une proposition de projet sur la restauration des sols et le développement de filières localement porteuses. Afrique de l'Ouest. Avril 2020. Financement : CARI.

L'IRAM a appuyé le CARI dans sa préparation d'une proposition de projet dans le cadre du mécanisme mondial de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification. Cette proposition porte sur un projet d'appui au développement d'opportunités territoriales au Sahel, qui vise à accompagner la restauration de paysages et la sécurisation des populations rurales du Burkina Faso, du Ghana et du Niger. Plus précisément, il s'agit de renforcer les capacités des acteurs des territoires pour qu'ils collaborent dans la planification et l'élaboration de programmes et projets intégrant la gestion des ressources naturelles et le développement de filières forestières durables. Le projet veut également accompagner les acteurs des

territoires dans la mise en œuvre d'opportunités de développement intégrant le respect de l'environnement et la pérennité économique. La stratégie du projet est de mobiliser les acteurs locaux autour de la conservation et de la restauration des sols en se basant sur le développement de filières localement porteuses.

Formations

« Projets de développement local dans un contexte incertain : l'expérience de l'IRAM en République centrafricaine ». Science Po Lille.

Politiques agro-pastorales et cohésion sociale en République centrafricaine.

Intervention dans le cadre du séminaire « Politiques publiques et enjeux agricoles dans le Sud », animé par l'IRAM auprès d'étudiants de master de Sciences Po Paris.

Publications

Contribution au *Traverse* n°49 : « Le consortium : outil pertinent pour un gain d'efficacité ou piège à haut risque ? ».

Au cours des dernières années, de nombreux bailleurs ont fortement favorisé — y compris par des incitations financières — les propositions en consortium d'O.N.G. françaises et/ou internationales. Le Groupe Initiatives anime une réflexion collective avec ses membres afin de mieux décrypter les intérêts, mais aussi les contraintes, des O.N.G. faisant le choix de travailler en consortium. L'IRAM participe à ce chantier sur la base en particulier de son expérience en tant que chef de file du consortium en charge du projet Trois frontières (voir pages 36–37). Cette réflexion collective sera valorisée dans le cadre d'une édition de la revue *Traverse*, à paraître en 2021.

SOUTIEN À LA VIABILITÉ DE FILIÈRES PORTEUSES DE PROGRÈS

Le renforcement des capacités des organisations dans les filières, qu'elles soient locales ou internationales, est resté un axe fort des travaux de l'IRAM en 2020. Cet accompagnement s'inscrit dans un objectif de *développement économique*, de *création d'emplois* en milieu urbain et rural et d'une *juste rémunération des agriculteurs familiaux*.

L'IRAM a ainsi poursuivi ses actions de conseil à l'élaboration de politiques et stratégies nationales ou régionales, favorables à la *structuration des filières et des marchés* (protection des marchés, investissements dans des filières prioritaires, construction de normes et régulations, etc.) et à la gestion concertée de ces filières. L'IRAM a également continué à appuyer l'*organisation collective* des acteurs plus défavorisés, pour le renforcement de leurs capacités entrepreneuriales et en matière de dialogue politique, ainsi que la mise en place et la consolidation de dispositifs de financement, de conseil, d'information et de formation des producteurs et des productrices et des entreprises privées locales.

Dans ce domaine, une attention plus marquée est donnée à la professionnalisation des acteurs des filières agroalimentaires approvisionnant les *marchés intérieurs urbains*, et porteuses d'emplois et d'une plus grande valorisation des produits. Ainsi, les appuis aux entreprises et organisations locales

portent notamment sur la connaissance des marchés et des attentes des consommateurs, la maîtrise de la qualité et des normes sanitaires et nutritionnelles, l'organisation de la commercialisation (collecte, stockage, transport, distribution), l'intermédiation et la transformation des produits.

Compte tenu des enjeux actuels relatifs à la résilience des systèmes de production agricole, une attention particulière a également été portée aux *filières de produits issus de l'agro-écologie* et aux filières bâties sur des signes de qualité des produits, porteurs de durabilité environnementale et socioéconomique (agriculture biologique, indications géographiques, commerce équitable, autres normes privées...).

Enfin, l'IRAM travaille aussi à faciliter les *synergies entre le développement des filières agricoles et agroalimentaires et le développement des territoires*. Il s'agit notamment de proposer des démarches d'appui aux acteurs et opérateurs économiques pour i) la valorisation des ressources locales (meilleure connaissance du potentiel et des marchés) et leur gestion durable, ii) la création d'entreprises, d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire, iii) l'accès des entreprises locales aux services techniques et financiers nécessaires à leur essor, et iv) la participation fiscale des filières à l'économie locale permettant l'aménagement du territoire et le renforcement des services.



Assistance technique et mise en œuvre de projets

Appui au développement d'activités rurales (pôles ruraux) et au financement des filières agricoles dans les régions d'Agadez et de Tahoua. Niger. 2017–2021. Financement global : A.F.D. (60 millions €), Montant de l'assistance technique : 4,5 millions €.

Ce projet vise à sécuriser et améliorer les conditions de production et la valorisation économique des produits agricoles ainsi que le développement d'activités rurales autour des marchés de collecte et de regroupement dans les régions de Tahoua et d'Agadez. Il s'agit notamment de renforcer les infrastructures et les aménagements nécessaires au développement durable des productions agricoles et à leur mise en marché à travers les investissements des collectivités territoriales aux niveaux régional et communal. Il s'agit également de faciliter l'accès aux institutions financières et aux autres services agricoles pour les acteurs des filières. Le groupement IRAM – Eco-RAIL assure l'appui à la maîtrise d'ouvrage du projet assurée par le ministère de l'Agriculture.

En 2020, l'appui de l'IRAM a notamment porté sur le renforcement du mécanisme de financement à coût partagé prévu par le FISA, sur la sécurisation du crédit agricole (fonds de garantie et crédit stockage) et sur le renforcement des capacités des ins-

titutions financières. Dans ce cadre, une mission a été organisée dont l'objectif principal était de préparer les conventions entre le projet et les institutions financières. Elle a notamment permis de collecter des informations auprès des institutions financières et de mener entretiens complémentaires ainsi que d'élaborer des plans de renforcement des capacités, un modèle de convention et une « feuille de route » pour les prochaines étapes du projet.

Projet Nariindu : Approvisionner durablement Niamey en lait local par les petits éleveurs. Niger. 2020–2023 pour la phase 3. Financement : A.F.D., C.F.S.I. – Fondation de France, Coopération monégasque. Montant du projet : 700 000 €.

Une troisième phase du projet Nariindu, visant à promouvoir le lait local au Niger, a démarré en février 2020 pour 3 ans. Nariindu 3 vise le renforcement des acteurs de la filière lait du bassin périurbain de Niamey, de manière à assurer la commercialisation et la valorisation du lait local, au profit des petits éleveurs périurbains. Ainsi il prévoit de poursuivre les formations et le conseil aux éleveurs, dans une perspective d'intensification de la production laitière et d'accompagner les coopératives de base pour qu'elles assurent à terme des fonctions essentielles auprès de leurs membres, notamment l'accès aux intrants. Il appuiera la sécurisation des activités des femmes, à travers l'alphabétisation fonctionnelle et le soutien aux activités généra-

trices de revenus. Il renforcera les capacités des unions à gérer les centres de collecte et les boutiques d'intrants. Il accompagnera également les unités de transformation laitières partenaires pour développer une gamme 100 % lait local (co-financement d'équipement et appui technique) et pour commercialiser ces produits (points de vente, promotion). Enfin, le projet poursuivra l'appui à la plateforme Innovation lait de Niamey, en partageant connaissances et expériences sur la filière et en contribuant aux actions de plaidoyer.

Programme d'appui au financement de l'agriculture et aux filières inclusives dans le centre de Madagascar (AFAFI-Centre). 2020–2024. Financement global : Union européenne (12 millions €), Montant de l'assistance technique : 1,4 million €.

Le Programme d'appui au financement de l'agriculture et aux filières inclusives dans le centre de Madagascar (AFAFI-Centre) vise à améliorer durablement les revenus des ménages ruraux et leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier celle des femmes et des enfants, en préservant l'environnement dans les régions malgaches d'Analamanga, Itasy et Alaotra Mangoro. Ces trois régions constituent une zone agricole stratégique et le principal bassin de production qui alimente la capitale et les grands marchés du pays en produits agricoles frais, permettant d'assurer une relative stabilité d'approvisionnement sur le plan local et national. Elles connaissent une insécurité et une pression foncières importantes du fait de l'expansion rapide de l'agglomération d'Antananarivo.

S'inscrivant dans la continuité du programme d'appui à l'agrosylviculture mené par l'IRAM entre 2014 et 2019, Afa-fi-Centre s'articule autour de trois axes principaux : i) l'intensification et la diversification durable et inclusive de la production de filières cibles (maraîchage, poulet gasy, arboriculture fruitière, lait, rizipisciculture et bois-énergie), ii) le renforcement de la commercialisation de produits respectueux des normes agroécologiques, de qualité et d'hygiène standards en favorisant l'accessibilité et la consommation de produits alimentaires

riches en nutriments et iii) la sécurisation durable des investissements dans les secteurs agricole et bois-énergie via une certification foncière des producteurs et une gouvernance territoriale des communes améliorées dans une perspective de préservation et de bonne gestion des ressources forestières (reboisement, production de charbon vert et de foyers économes). L'assistance technique de ce programme est assurée par le groupement IRAM – Eco Consult – Best et repose sur deux assistants techniques et la mobilisation d'expertises court-terme. L'année 2020 a principalement été consacrée à l'installation des assistantes techniques auprès du Bureau d'appui à la coopération extérieure (BACE).

Promotion et reconnaissance des indications géographiques (I.G.) au Cambodge, au Laos et au Myanmar. 2020–2023. Financement global : A.F.D. (3 millions €). IRAM en appui au GRET.

Le projet de « Promotion et reconnaissance des indications géographiques au Cambodge, au Laos et au Myanmar » a démarré en 2020 pour une durée de trois ans. Un consortium mené par le GRET et composé d'Arte-fact, du CIRAD, de l'IRAM, du Certipaq et de la REDD a été mandaté par l'A.F.D. pour travailler en coordination avec les départements de la propriété intellectuelle dans chacun des pays, qui sont en charge de l'enregistrement et de la supervision des I.G. Le projet appuie aussi les associations en charge de la gestion des I.G. (existantes ou à créer dans le cadre de nouvelles I.G.). Au Laos, le projet cible en priorité le riz Khao Kai Noi et (à partir de 2021) et le thé Komaen. Au Myanmar, le projet appuie le riz Shwe Bo Paw San. Au Cambodge, les I.G. ciblées sont le sel de Kampot et le miel sauvage de Mondulkori. Des appuis y sont aussi apportés aux I.G. du poivre de Kampot et du sucre de palme de Kampong Speu, déjà soutenues lors du projet précédent. Une étude de faisabilité pour développer une I.G. pour le riz sera également menée. Enfin, le projet a une composante sous-régionale visant à faciliter le partage d'expérience et la collaboration entre les trois pays.

Études, appui-conseils et évaluations

Étude de faisabilité du projet d'appui aux filières agricoles au Myanmar. Décembre 2020 – février 2021. Financement : A.F.D.

Le projet « *Agricultural Innovation and Inclusive Value Chains For Food And Nutrition Security in Myanmar* » (Alive-F.N.S.) proposé par le GRET et le CIRAD a été sélectionné par l'Union européenne pour un financement délégué auprès de l'A.F.D. Le projet est conçu pour intégrer étroitement l'approche chaînes de valeur et l'approche « *Linking Agriculture and Natural Resource Management towards Nutrition Security* » (LANN+) dans deux zones montagneuses : le nord de l'État Chin et le sud de l'État Shan. L'IRAM a réalisé l'étude de faisabilité pour ce projet à distance, dont un élément important est l'estimation du bilan carbone du projet en utilisant l'outil EX-ACT de la F.A.O.

Revue et élaboration de recommandations sur la gouvernance de la POETCom et de la gestion de la norme océanienne d'agriculture biologique. Région Pacifique. Octobre 2020 – février 2022. Financement : Union européenne.

L'étude « Revue et élaboration de recommandations sur la gouvernance de la POETCom et de la gestion de la norme océanienne d'agriculture biologique » est organisée par la Communauté du Pacifique (C.P.S.) avec le soutien financier du Protege (Union européenne). La C.P.S. a élaboré une Norme océanienne d'agriculture biologique (NOAB) en 2007 grâce à un groupe de travail (*Regional Organic Task Force*), qui s'est ensuite constitué en association des acteurs du bio dans le Pacifique : la Communauté du commerce biologique et éthique du Pacifique (POETCom). L'objectif de l'étude menée par l'IRAM est d'apporter une aide à la décision pour l'ensemble des parties prenantes sur les évolutions de la POETCom et de la NOAB. Il s'agit de réaliser un diagnostic de la gouvernance de la POETCom et de la gestion de la NOAB, notamment à travers des entretiens avec les parties prenantes puis de construire des scénarios d'évolutions dressés à des recommandations et un programme d'actions.

Formations

Cycle de projet, méthodologie d'évaluation de projet et outils et pratiques d'évaluation. Supagro.

Intégration régionale et tarification douanière dans l'espace CEDEAO.

Intervention dans le cadre du séminaire « Politiques publiques et enjeux agricoles dans le Sud », animé par l'IRAM auprès d'étudiants de master de Sciences Po Paris.

Publications et communications

Liagre L., 2020. « Organic agriculture law adopted in Madagascar », *The Organic Standard, Issue 185/2020*, 3 p.

Cet article revient sur le travail de plusieurs organisations à Madagascar qui ont permis la préparation et l'approbation de la Loi sur l'agriculture biologique adoptée à Madagascar, à laquelle l'appui de l'IRAM a contribué. Cette loi soutient non seulement la croissance des exportations biologiques, mais aussi le développement et la promotion du marché biologique national à Madagascar.

A. A. Dandakoye, C. Coronel, C. Rigourd, S. Magnani, 2019. *Les centres de collecte laitiers paysans multiservices au Niger : le maillon manquant pour permettre le développement de filières lait locales*. 3^e Symposium international « Lait, vecteur de développement », Dakar, 12 et 13 juin 2019, organisé par l'ISRA, le CIRAD et l'INRA.

A. A. Dandakoye, C. Coronel, C. Rigourd, S. Magnani, 2019. *Le modèle Nariindu de centre de collecte laitier paysan multiservices au Niger*. 3^e Symposium international « Lait, vecteur de développement », Dakar, 12 et 13 juin 2019, organisé par l'Isra, le CIRAD et l'INRA.

LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DE GENRE ET D'ÂGE

L'IRAM a développé une *approche transversale du genre* dans les différentes dimensions et domaines thématiques de son action. Cette approche :

- Prend en compte la différenciation selon le genre dans les domaines d'intervention (agricole, pastoral, rural-urbain...) et selon les secteurs d'activité (filières, microfinance...);
- Conjugue les inégalités de genre aux autres formes d'inégalités, que celles-ci soient de nature économique, sociale, statutaire, intergénérationnelle, etc.;
- Interroge les inégalités à différents niveaux (accès aux ressources et aux facteurs de production, accès aux services de base, accès à l'éducation et à la formation, accès aux instances et processus de décision);
- Ne se limite pas à la dimension économique, mais vise un *empowerment* politique des femmes à travers l'accès aux droits et leur implication dans les instances de décisions.

Engagé sur la prise en compte des *problématiques d'insertion des jeunes ruraux* depuis 2013, l'IRAM ambitionne de contribuer au renouvellement des approches existantes en matière d'accompagnement des jeunesses. Pour ce faire, nous cherchons à inscrire nos actions dans une démarche de recherche-action, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des rapports de domination existant entre aînés et

cadets (approche intergénérationnelle) et des facteurs influant sur l'insertion des jeunes (hommes et femmes).

Il s'agit également pour l'IRAM d'*accompagner l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de stratégies et de politiques publiques ambitieuses à destination des jeunesses.*

Cette approche se caractérise notamment par :

- Une acception systémique de l'insertion, qui ne se limite pas à l'accès à l'emploi, mais s'intéresse aux trajectoires de vie et aux droits économiques, sociaux et politiques;
- Une réflexion sur les modèles de développement inclusifs des jeunes à promouvoir à l'échelle des territoires;
- La prise en compte des inégalités d'accès aux ressources entre jeunes et de la diversité des situations vécues, parfois à l'intersection de plusieurs formes de discriminations (de genre, sociales, statutaires, en relation avec un handicap, géographiques, etc.);
- Une mobilisation « pluri-acteurs » et un renforcement des acteurs dans leur diversité (État, organisations professionnelles et de la société civile, bailleurs, etc.);
- La recherche de cohérence entre politiques sectorielles, en veillant au décloisonnement des actions et en améliorant l'articulation des échelles et la coordination des politiques et des acteurs.



Assistance technique et mise en œuvre de projets

Définition et mise en œuvre d'une stratégie « genre » dans le cadre du projet Trois frontières. Burkina Faso, Niger, Mali. Juin 2019 – mai 2022. Financement : A.F.D.

Le projet Trois frontières vise à appuyer le développement socio-économique et à renforcer la cohésion sociale dans les territoires transfrontaliers du Burkina Faso, du Niger et du Mali (voir pages 36–37). Dans le cadre de ce projet, une mission de définition de la stratégie « genre » pour chacun des trois pays a été réalisée début 2020. Elle a permis de faire : un rappel des politiques et stratégies nationales de pays en termes de genre ; un premier diagnostic institutionnel des capacités en termes de genre des organisations paysannes nationales partenaires du projet ; et une analyse genre en lien avec les filières et en tenant compte du contexte d'insécurité. L'élaboration de cette stratégie a également permis de mettre en évidence le rôle que peuvent jouer les femmes dans le rétablissement du lien social, mais aussi les risques spécifiques auxquels elles sont exposées dans des contextes d'insécurité. Enfin, pour améliorer l'intégration de l'approche sensible au conflit et du genre dans la mise en œuvre du projet, une formation des équipes terrain des trois opérateurs du projet (IRAM, A.V.S.F. et GRET) et de leurs partenaires (APESS, CRUS, F.N.G.N., RAIL, A.O.P.P.) a été orga-

nisée — à distance du fait du contexte épidémique — en juillet au Mali et au Burkina et en novembre et en décembre au Niger.

Études, appuis-conseils et évaluations

Appui-conseil pour l'élaboration du dispositif de suivi-évaluation du projet « Connexions Citoyennes II » et sa mise en œuvre. Afrique. Avril 2020 – avril 2023. Financement : Agence française de développement des médias (C.F.I.).

Le projet « Connexion Citoyennes 2 » mis en œuvre par l'Agence française de développement des médias (C.F.I.) dans 23 pays d'Afrique entre 2020 et 2023 vise à contribuer à la participation citoyenne et au contrôle citoyen de l'action publique en Afrique francophone au travers des usages numériques, en ciblant prioritairement les jeunes et les femmes. Plus précisément, le projet veut sensibiliser les populations connectées et les autorités publiques aux opportunités du numérique en matière d'action citoyenne en Afrique francophone ; accompagner les jeunes d'Afrique francophone qui souhaitent développer un projet « Civic Tech » ; et enfin créer des liens entre les parties prenantes afin de susciter un environnement valorisant des idées et expériences existantes et de stimuler la coopération. L'appui-conseil de l'IRAM pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

de suivi-évaluation de ce projet s'est structuré en trois phases : (1) conception, sur une base participative, du dispositif de suivi-évaluation et de ses différents outils; (2) formation de l'équipe C.F.I. aux outils de S&E mis en place collectivement; (3) appui-conseil de l'équipe C.F.I. pour le suivi du dispositif tout au long de la mise en œuvre du projet (accompagnement de l'équipe dans la collecte et l'analyse des données, actualisation éventuelle des indicateurs et du cadre logique en fonction des évolutions du projet).

Évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du projet Eco Construction Bâtiment (Pecobat). Mauritanie. Septembre 2020 – mars 2021. Financement : A.F.D., Union européenne.

Le projet Pecobat (Eco Construction Bâtiment), mis en œuvre de 2016 à 2021 pour un montant de 6, 7 millions d'euros vise à favoriser l'insertion économique et professionnelle des jeunes par la dynamisation de l'économie et du développement local dans les régions du Brakna, de l'Assaba, du Guidimakha et du Gorgol. Il s'articule autour de trois composantes : formation professionnelle et développement des compétences des jeunes; développement économique local via une approche territoriale de construction d'infrastructures publiques en matériaux locaux; création d'emplois décents par l'accompagnement vers l'emploi, l'entrepreneuriat et la structuration de très petites entreprises. L'Organisation internationale du travail assure la maîtrise d'ouvrage du projet qui est mis en œuvre via son secrétariat permanent, le Bureau international du travail (B.I.T.).

L'évaluation à mi-parcours du projet porte sur les activités menées au cours de ses deux phases (2016–2021). Elle a deux objectifs principaux : analyser la performance du projet et la contribution de l'A.F.D., de l'U.E. et du B.I.T. aux priorités nationales d'emploi et de relance économique et mettre en discussion les résultats de l'étude avec l'ensemble des parties prenantes; tirer des leçons de l'exécution à ce stade de sa mise en œuvre, en vue de faire des recommandations et propositions d'ajustements pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre logique de l'intervention. L'évaluation à mi-parcours a été ré-

alisée par l'IRAM de septembre 2020 à mars 2021. Elle a notamment reposé sur une revue documentaire; des entretiens à distance avec l'A.F.D., l'U.E. et le B.I.T.; des missions de terrain à Nouakchott et dans les quatre *wilayas*; et une enquête téléphonique auprès de jeunes hommes et femmes formés en maçonnerie terre et énergie renouvelable.

Recherche-action, renforcement de capacités, dialogue multisectoriel sur « Le pastoralisme et ses jeunes au Sahel en 2020 : quel contrat social pour quel futur ? » Burkina-Faso et Tchad. Janvier – décembre 2021. Financement : F.A.O.

Ce travail s'inscrit dans la continuité de la recherche-action « Jeunes pasteurs en ville » menée en 2018–2019 au Burkina Faso et au Tchad, et qui avait pour objectif d'informer un dialogue public multisectoriel sur les questions de jeunesse, de pastoralisme et de droits de base. Elle s'est basée sur des données empiriques pour capter les facteurs de changements et de durabilité dans les économies familiales pastorales, à partir des réseaux et trajectoires migratoires de jeunes issus des communautés pastorales. Ces premiers travaux ont permis d'ouvrir la voie à une nouvelle collaboration entre la F.A.O., les autorités publiques et des organisations professionnelles d'éleveurs. Une perspective de poursuite des travaux s'est esquissée avec comme objet principal de contribuer à refonder un contrat social autour du pastoralisme, notamment par l'extension de la protection sociale aux populations pastorales.

L'objectif du travail mené en 2020–2021 est d'améliorer la connaissance des économies pastorales et les conditions actuelles de reproduction des systèmes; d'accompagner une réflexion collective des organisations professionnelles et de la société civile sur le futur de la jeunesse; et de faciliter une mise en cohérence multisectorielle contribuant à refonder un contrat social autour du pastoralisme et de la jeunesse pastorale. Les enquêtes de terrain auprès des communautés pastorales au Burkina Faso et en Mauritanie devraient être engagées courant avril 2021.

Formations

L'émergence de la jeunesse comme enjeu de politiques publiques en Afrique subsaharienne.

Intervention dans le cadre du séminaire « Politiques publiques et enjeux agricoles dans le sud », animé par l'IRAM auprès d'étudiants de master de Sciences Po Paris.

Enjeux de la transition démographique en Afrique subsaharienne à travers les ouvrages de Malthus et Boserup.

Intervention auprès des étudiant.es de dernière année de l'ISTOM, dans le domaine d'approfondissement « développement agricole ».

Publications

Ancey, V., Rangé, C., Magnani, S. et Patat, C. 2020. *Jeunes pasteurs en ville – Synthèse finale. Accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs. Tchad et Burkina Faso*. Rome, F.A.O.

Dans un contexte international marqué par les agendas migratoires et sécuritaires, des discours médiatiques sur les jeunes et le pastoralisme au Sahel relient de manière dogmatique les conflits violents à la dégradation des ressources et au changement climatique. Ce document synthétise les résultats des études de cas menés au Tchad et au Burkina Faso analysant des réseaux et trajectoires migratoires de jeunes issus des communautés pastorales et leur contexte institutionnel de socialisation.

Droy I. (coord.), 2019. *Questions de genre en zones sèches. Les femmes, actrices de la lutte contre la désertification*. Les dossiers thématiques du C.S.F.D. n°13. Octobre 2019. C.S.F.D. – Agropolis International, Montpellier, France. 52 pp.

La 13^e édition du dossier thématique du Comité scientifique français de la désertification (C.S.F.D.) aborde les questions de

relations de genre en milieu rural des zones arides ainsi que le rôle important — mais trop souvent mésestimé — des femmes dans la lutte contre la désertification. Coordonné par Isabelle Droy, socio-économiste à l'I.R.D. (U.M.I. Résiliences) et Présidente de l'IRAM, ce dossier a été rédigé par un collectif d'auteurs — dont Bernard Bonnet, Célia Coronel, Agnès Lambert et Marion Tréboux de l'IRAM.

Contribution à la revue transversale sur le renforcement du pouvoir des jeunes, F3E.

L'IRAM est membre du comité de pilotage de la revue transversale thématique du F3E consacrée aux « jeunes » et à « leurs pouvoirs d'agir ». Cette édition vise notamment à établir un état des lieux des pratiques et démarches d'intervention déployées par les membres du F3E sur la thématique jeunesse; capitaliser et synthétiser les bonnes pratiques afin de les transformer en outils utilisables par d'autres; créer des opportunités d'échanges et d'apprentissage; proposer des pistes de réflexion innovantes sur les pratiques et les démarches d'intervention afin de faire avancer le secteur sur la thématique.



Costa Rica



Parallèlement à ses activités entrant dans le champ de ses six axes d'action prioritaires, l'IRAM a mené plusieurs travaux d'envergure en 2020, notamment sur les politiques publiques avec la finalisation de l'ouvrage collectif consacré à la fabrique des politiques publiques en Afrique et l'animation d'un séminaire de master 1 et 2 à Sciences Po Paris sur les politiques publiques et enjeux agricoles dans le Sud.

Depuis 2020, l'IRAM accueille et encadre par ailleurs un

travail de thèse en partenariat avec le laboratoire PRODIG de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de l'AgroParisTech, et portant sur les impacts du développement de l'orpaillage en Afrique de l'Ouest. Ce projet de recherche contribue à la mission de recherche-action que l'IRAM s'est fixée et qui est au cœur de son projet associatif, afin d'innover et de contribuer à construire d'autres voies de développement dans ses pays d'intervention.



Études, appuis-conseils et évaluations

Étude comparative des soutiens financiers et institutionnels à l'agriculture en Polynésie française et dans les autres collectivités d'Outre-mer. Juin–décembre 2020. Financement : direction de l'Agriculture de Polynésie Française.

Cette étude a été réalisée entre juin et décembre 2020 par Hugo Mestre, dans le cadre d'un stage de fin d'études de son master à Sciences Po. Commanditée suite aux travaux engagés pour l'élaboration du schéma directeur de l'Agriculture de la Polynésie Française en 2018-2019, cette étude avait pour objectif de dresser une première analyse comparative des soutiens financiers, directs et indirects, à l'agriculture ultra-marine, pro-

venant de différents fonds, européens, nationaux et territoriaux, avec une analyse de l'organisation institutionnelle des services d'appui sur chaque territoire et un regard sur les déterminants historiques de ces organisations et niveaux d'aides, par filière. Ce travail a été mené sur sept territoires ultra-marins; cinq départements et régions d'Outre-Mer, respectivement la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion, Mayotte et deux pays et territoires d'Outre-Mer, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française. Tous ces territoires font face à l'éloignement, à l'étroitesse, à la concentration et à l'extraversion des activités économiques, à une dépendance extérieure structurelle, à un très fort degré d'exposition aux aléas naturels et à une fragilité écosystémique singulière.

Évaluation de la coopération de l'Union européenne avec la Tunisie entre 2011–2019. Mars 2020 – décembre 2021. Financement : Union européenne.

L'évaluation couvre l'ensemble des activités de la coopération de l'U.E. avec la Tunisie depuis la transition politique de 2011 jusqu'en 2019, soit plus de 1,4 milliard d'euros de soutien sous diverses modalités (appuis budgétaires, programmes, projets, appels à proposition, etc.). L'objectif de l'évaluation que l'IRAM coordonne avec le bureau d'études A.D.E. est de fournir aux services de coopération extérieure de l'U.E. ainsi qu'au public une appréciation globale et indépendante qui accompagne la programmation du nouvel instrument de financement du voisinage de l'Union européenne en Tunisie.

Plus précisément l'évaluation doit apprécier dans quelle mesure et dans quelles circonstances la coopération de l'U.E., y compris l'appui budgétaire, a permis de renforcer les politiques et les stratégies, y compris en termes de capacités institution-



Guinée

nelles et de dépenses du gouvernement tunisien afin de parvenir à atteindre les Objectifs de développement durables au niveau national, régional et sectoriel et d'avoir un impact positif sur la réduction de la pauvreté et une croissance économique inclusive. L'étude prévoit quatre phases, (démarrage, documentaire, terrain, synthèse) dont deux ont été réalisées en 2020 : le démarrage (inventaire des interventions, structuration des logiques d'intervention, revue documentaire préliminaire, étude approfondie du contexte, entretiens à Bruxelles et Tunis, structuration des questions d'évaluation et des indicateurs, approfondissement méthodologique) et la phase documentaire (récolte et analyse de données, analyse documentaire approfondie, entretiens, hypothèses à tester, identification de l'information à collecter, proposition de questionnaire et plan de sondage, approfondissement de la méthodologie de la phase terrain).

Projet de recherche

Projet de recherche : Orpaillage, agriculture, politiques publiques et dynamiques territoriales en Afrique de l'Ouest. 2020–2023. Financement : A.F.D., Association nationale de la recherche et de la technologie, IRAM.

À partir de 2020, l'IRAM accueille et encadre un travail de thèse en partenariat avec le laboratoire Prodig portant sur les impacts du développement de l'orpaillage, exploitation artisanale de l'or, en Afrique de l'Ouest. Depuis les années 2000, ces activités en plein essor sont transformées par la multiplication des exploitations industrielles de l'or et la mécanisation des pratiques artisanales. Ce boom aurifère entraîne des transformations dans les territoires ruraux (création de richesse, dynamisation de l'économie, mobilités de populations...) et des impacts négatifs (pollutions, dégradation de la situation sanitaire, tensions sociales, transformation du contrôle des ressources...). Les activités d'orpaillage entretiennent notamment de multiples interactions avec les activités agricoles, entre concurrence et

complémentarité : demande accrue en produits agricoles dans les zones minières, réinvestissement des revenus de l'orpillage dans l'agriculture, concurrence pour le foncier et la main d'œuvre. La Guinée est un exemple des dynamiques d'orpillage.

Ce projet de recherche vise à mieux comprendre les impacts de ce développement en Afrique de l'Ouest, en analysant et en illustrant de manière concrète les interactions entre activités minières artisanales en Haute-Guinée et agriculture en Guinée forestière, zone de départ des orpailleurs. Il a pour but de nourrir les réflexions sur les politiques publiques de développement.

Ce projet de recherche s'inscrit dans un partenariat associant l'IRAM et le laboratoire PRODIG (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et AgroParisTech). Il est mené au sein de l'IRAM dans le cadre d'un travail de thèse porté par Robin Petit-Roulet, encadré par Géraud Magrin (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – U.F.R. 08 Géographie), Nadège Garambois (AgroParisTech) et François Doligez (IRAM).

Publications

La fabrique des politiques publiques en Afrique. Agricultures, ruralités, alimentations. Sous la direction de Jérôme Coste, François Doligez, Johny Egg et Gaëlle Perrin. IRAM, Karthala. Janvier 2021.

Comprendre la fabrique des politiques publiques revêt une double importance pour l'IRAM et ses membres. D'une part, cela est essentiel pour nourrir la qualité des prestations techniques, du conseil et de l'accompagnement. D'autre part, ces réflexions éclairent les questionnements politiques dans lesquels se débat la posture d'« expertise engagée » défendue par l'IRAM. L'écriture de cet ouvrage collectif constitue un nouveau point d'étape d'une réflexion engagée de longue date (cf. encadré).

Doligez F. : « L'aide au développement à l'épreuve des stratégies absurdes », *Revue internationale des études du développement*, « L'aide internationale au développement. Acteurs, normes, pratiques », n°241 (2020–1)

Le propos de cet article est de retracer les évolutions dans la gestion des politiques d'aide à partir du *New Public Management*. Le cadre d'analyse est organisé en utilisant les travaux sur l'application de cette approche dans les entreprises, et les « stratégies absurdes » qu'il induit. Les résultats ouvrent également sur ce que ce mode de gestion produit au niveau des logiques d'acteurs impliqués dans la gestion de l'aide ainsi qu'au niveau du pilotage des actions de développement.

Hur M. et Stührenberg L., 2020 : « L'implication du secteur privé international dans la gouvernance de la sécurité alimentaire en Afrique : Diffusion d'un nouveau paradigme de développement agricole », *Knowledge Management for Development Journal*, 15(2)-107–123.

Cet article s'intéresse à l'évolution corrélative, depuis le milieu des années 2000, des modalités de gouvernance et de la constitution des savoirs dans le domaine de la sécurité alimentaire en Afrique, marquées par l'implication croissante des acteurs privés internationaux. L'hypothèse formulée est que l'évolution du discours et de la gouvernance en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire sont deux processus qui se sont alimentés mutuellement et qui ont favorisé la diffusion d'un certain paradigme du développement agricole. L'article est écrit sur la base d'une publication d'Inter-réseaux, du Bureau Issala et de S.O.S. Faim Belgique.

Au cours des dernières décennies, la question de l'action publique pour l'agriculture et l'alimentation s'est fortement complexifiée. Les objectifs des politiques dites « agricoles » se sont multipliés et celles-ci doivent désormais apporter des solutions à une large gamme d'enjeux, du changement climatique à l'emploi des jeunes, en passant par la sécurité et le devenir des territoires ruraux. Malheureusement, cet empilement des enjeux et objectifs mène parfois à une segmentation croissante des politiques et à une cohabitation de différents objectifs parfois contradictoires et sans complémentarité ni cohérence, souvent au détriment des acteurs et territoires les moins bien représentés.

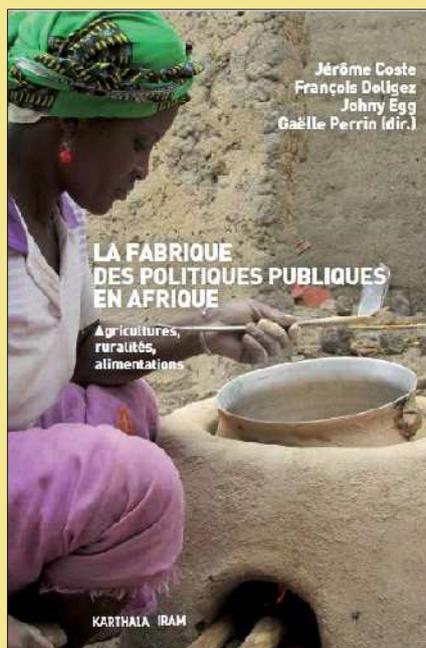
Par ailleurs, ces injonctions reposent sur une vision linéaire et mécanique de l'action publique, selon laquelle des décideurs rationnels prendraient des décisions précises après avoir évalué les coûts et les bénéfices des différentes alternatives. Or les politiques mises « à l'agenda » et les dispositifs ou instruments mis en œuvre sont en fait le résultat de processus continus de négociation politique complexe débouchant sur des compromis plus ou moins stables, et leur fabrique ne peut être considérée comme objective comme le laisserait penser certaines conceptions managériales de la décision publique. Dans le cas des pays d'Afrique où sont situées les études de cas de cet ou-

vrage, cette complexité est accrue par le rôle important des protagonistes de l'aide internationale, qui apportent de nombreuses ressources mais ont également leurs intérêts, visions et façons d'agir, que les acteurs locaux doivent affronter ou peuvent récupérer afin de viser leurs objectifs.

L'objectif de cet ouvrage coordonné par Jérôme Coste, François Doligez, Johny Egg et Gaëlle Perrin et rassemblant les contributions d'une vingtaine de salariés, membres et proches de l'IRAM est d'ouvrir la « boîte noire » de l'élaboration des politiques, pour essayer d'éclairer ces processus, ou simplement de présenter leur complexité.

Illustratives de la complexité croissante des politiques en lien avec l'agriculture, les ruralités et l'alimentation dans plusieurs pays d'Afrique, les contributions à cet ouvrage abordent délibérément un grand nombre de thématiques :

politiques commerciales régionales structurantes pour le développement de filières et des échanges agricoles, politiques de soutien à l'investissement et au conseil agricole, politiques de protection sociale touchant au cœur de la sécurité alimentaire et des stratégies de subsistance des ménages ruraux, politiques de gouvernance locale qui régissent les rapports entre agriculteurs et éleveurs, politiques d'insertion des populations vulnérables qui représentent une grande partie des populations rurales.



Formations

Animation d'un séminaire de master 1 et 2 à l'École des affaires internationales de Sciences Po Paris : « Politiques publiques et enjeux agricoles dans le Sud : études de cas en Afrique subsaharienne ».

Au printemps 2020, l'IRAM a assuré la coordination d'un séminaire en collaboration avec le CIRAD, auprès d'une vingtaine d'étudiantes et d'étudiants de Sciences Po. Les salariés de l'IRAM ont animé des séances thématiques, basées sur leurs travaux, pour explorer les jeux d'acteurs et la fabrique des politiques publiques dans les enjeux de développement rural en Afrique subsaharienne. Le cours a été très apprécié et reconduit pour l'année 2021.

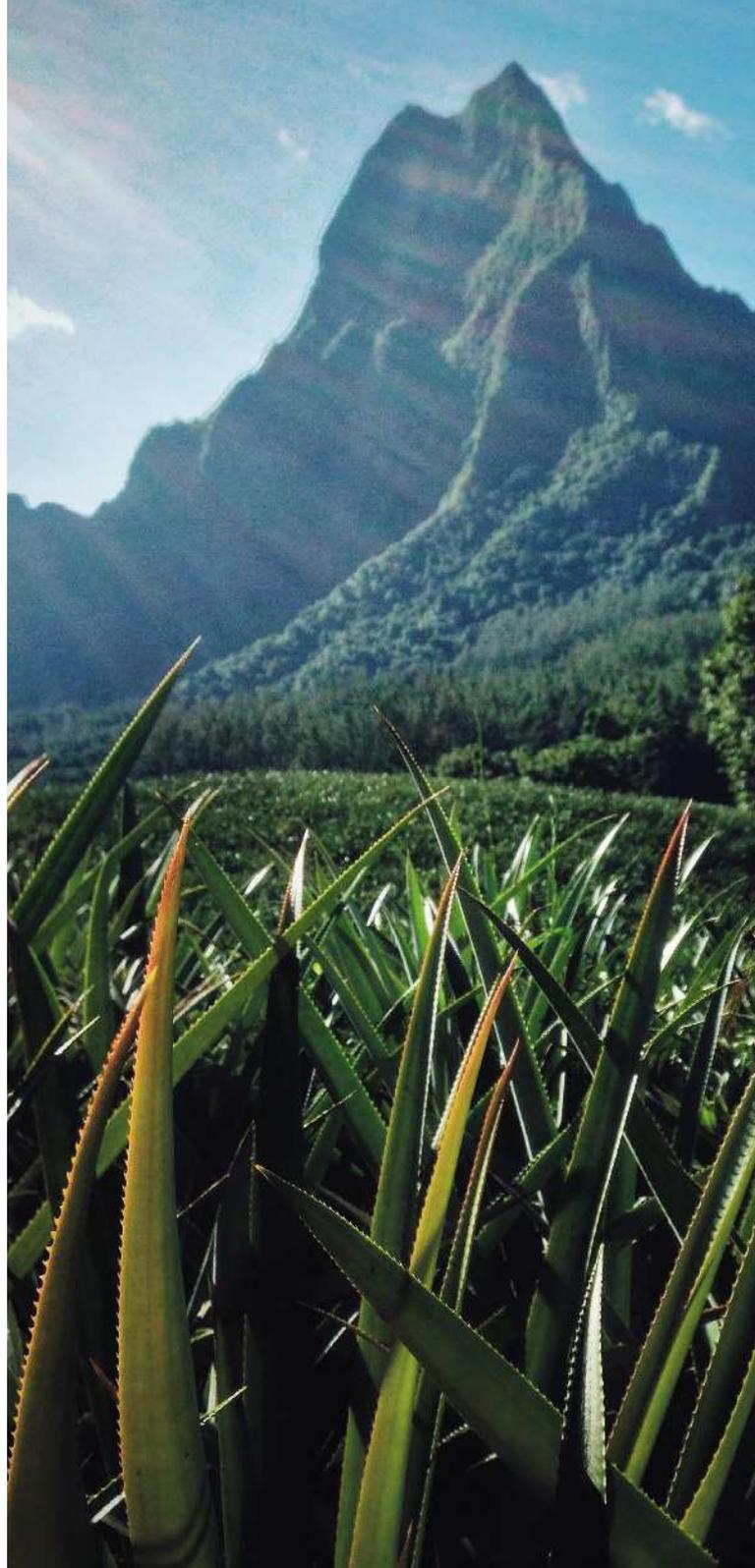


TABLEAU DE BORD



Les comptes de l'IRAM sont contrôlés chaque année par le cabinet Doucet, Beth et associés, commissaire aux comptes des deux entités (association et SASU).

État financier

Chiffre d'affaires

Le volume d'activité (chiffre d'affaires et subvention) du groupe IRAM s'élève à un peu plus de 7,7 millions d'euros pour l'exercice 2020, soit une légère baisse, avec - 4 % par rapport à l'exercice antérieur.

Le maintien de l'activité est sous-tendu par une forte progression du métier de mise en œuvre de projet sur subvention (+ 76 %), tandis que le volume d'activité lié à l'expertise et à l'assistance technique long terme se contracte sensiblement, dans un contexte de limitation des possibilités de déplacement à l'étranger. La mise en œuvre de projet représente ainsi 40 % de l'activité de 2020, l'assistance technique 35 % et l'expertise-conseil 25 %.

La couverture des charges permanentes de l'IRAM est ainsi aujourd'hui autant liée à l'activité d'expertise qu'à l'activité de mise en œuvre de projet.

Compte de résultats

La marge brute, c'est-à-dire le différentiel entre le chiffre d'affaires et l'ensemble des coûts variables liés aux interventions de l'IRAM se contracte de 14 % entre 2020 et 2019, et s'élève à 2,6 millions d'euros. La masse salariale et les frais généraux sont stables entre 2020 et 2019, et le résultat du groupe s'élève à 98 100 euros contre près de 350 000 euros sur l'exercice antérieur.

Évolution du chiffre d'affaires du groupe (k€)



Chiffre d'affaires par métier (k€)

Métier	Chiffre d'affaires (k€)	Pourcentage
Expertise	1 854	24 %
Assistance technique long terme	2 718	35 %
Mise en œuvre de projets	3 132	41 %

Ainsi, malgré l'impact majeur de la pandémie sur le niveau d'activité de l'IRAM, l'institut parvient à ne pas entamer ses fonds propres et même à les renforcer légèrement.

Compte de résultats (€)	Asso	SASU	Groupe
Chiffre d'affaires	80 475	5 188 359	4 604 999
Autres produits d'exploitation	3 102 044	125 811	3 227 855
Total produits d'exploitation	3 182 519	5 314 170	7 832 854
Charges d'exploitation	-3 019 258	-5 543 429	-7 898 852
Résultat financier	779	-23 109	-22 330
Résultat exceptionnel	54 150	37 486	91 636
Intéressement			
Impôt sur les sociétés	-45 057	139 857	94 800
Résultat net	173 133	-75 025	98 108

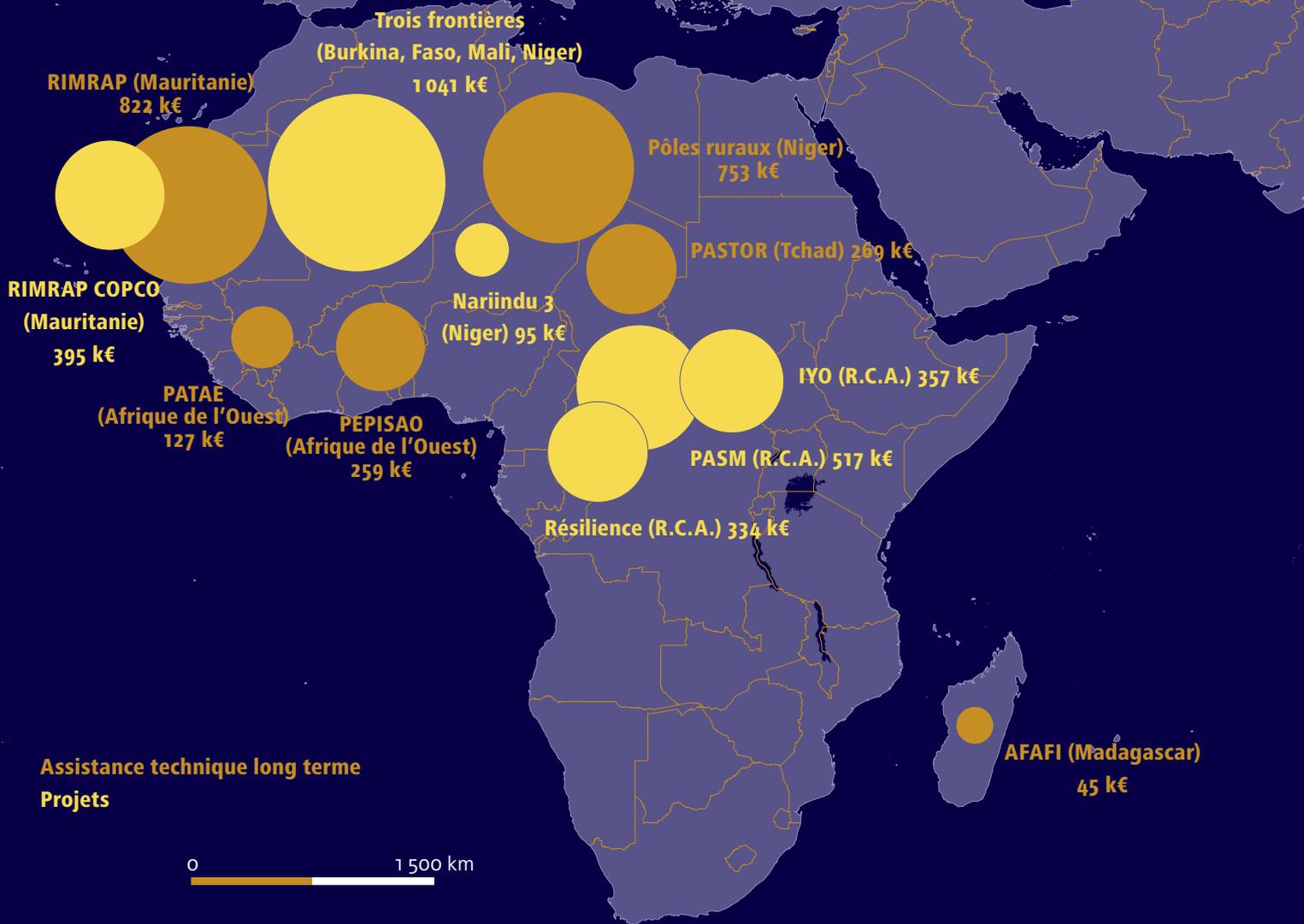
Bilan simplifié

Bilan simplifié (€)	Asso	SASU	Groupe
Total actifs	28 080 003	4 573 008	30 212 509
Immobilisations	989 281	89 372	621 303
Créances clients et autres actifs	23 771 356	3 040 906	24 829 110
Disponibilités	3 319 366	1 442 730	4 762 096
Total passifs	28 080 003	4 573 008	30 212 509
Capital social	434 079	457 350	434 079
Autres fonds propres	1 636 146	259 205	1 895 351
Provisions pour risques et charges	176 116	331 093	507 209
Autres passifs	25 833 662	3 525 360	27 375 870

Le groupe IRAM dispose de 2 300 000 euros de fonds propres.

La réforme du plan comptable général des associations a pour principal impact la prise en compte de la totalité du montant de la subvention dans les comptes de bilan au moment de la signature de la convention de financement, et non le montant en attente de règlement comme nous le considérons antérieure-

ment. Ainsi le total de bilan de l'association passe de 3,9 millions d'euros à 28 millions d'euros, portant le total de bilan du groupe à 30 millions d'euros, après élimination des opérations intra groupe.





Sources de financement des activités de l'IRAM

Institutions publiques

- Agence belge de développement (ENABEL) – Belgique
- Agence française de développement (A.F.D.) – France
- Banque mondiale
- Centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (M.E.A.E.) – France
- Centre d'études et de recherche sur le développement international (CERDI) – France
- Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) – France
- Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- Coopération monégasque (D.C.I.) – Monaco
- Coopération suisse (D.D.C.) – Suisse
- Comité inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS)
- Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale (D.G.P.S.N.) – Sénégal
- Expertise France – France
- Fonds Békou – Union européenne
- Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)
- *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (G.I.Z.) – Allemagne
- École supérieure d'agro-développement international (ISTOM) – France
- LuxDev – Luxembourg
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (M.E.A.E.) – France

- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.)
- Programme alimentaire mondial (PAM)
- Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM) – Afrique
- Sciences-Po Paris – France
- Supagro Montpellier – France
- Union européenne (U.E.)
- Ville de Niamey – Niger

Entreprises privées

- *Nam Theum Power Company* (N.T.P.C.) – Laos

Organisations de la société civile

- *African Parks* – Afrique du Sud
- APDRA – Pisciculture paysanne – France
- Centre d'actions et de réalisations internationales (CARI) – France
- Comité français pour la solidarité internationale (C.F.S.I.) – France
- FERT – France
- GRET – France
- Innovations et réseaux pour le développement (IREN) – Suisse
- Inter-réseaux développement rural – France
- Réseau international Formation agricole et rurale (FAR) – France
- S.O.S. Faim – Belgique
- S.O.S. Faim – Luxembourg

PARTENAIRES



L'IRAM développe de nombreuses relations de partenariat tant en France et en Europe que dans les pays du Sud. Ces partenariats permettent de donner plus d'ampleur à la mise en œuvre du projet du groupe, notamment par un élargissement des compétences techniques et une meilleure connaissance du contexte local des interventions. Pour la plupart d'entre eux ces partenariats s'inscrivent dans la durée.

Nos partenaires dans l'exécution de prestations de services

L'IRAM formule une grande partie de ses offres de services en association avec d'autres structures (bureaux d'études, O.N.G. professionnelles...) établies en Europe ou dans les pays du Sud. Ces partenariats sont construits autour de complémentarités techniques, thématiques ou géographiques. En 2020, nos principaux partenaires en la matière sont :

- Aide à la décision économique (A.D.E.) – Belgique
- O.N.G. ADICOR – Mauritanie
- O.N.G. Au Secours – Mauritanie
- A.F.CI – Allemagne
- Agriate – France
- Agronomes et vétérinaires sans frontières (A.V.S.F.) – France
- Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) – France
- APDRA – France
- ARTE-FACT Development & Agri-Food Consulting Co., Ltd. – Cambodge
- Baastel – Belgique
- Bureau d'expertise sociale et de diffusion technique (BEST) – Madagascar
- Bureau nigérien d'ingénierie et de conseil (BNIC) – Niger
- B.R.L.I. – France
- Bureau Issala – France
- CARI (Centre d'actions et de réalisation internationales) – France
- CER France – France
- Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL) – France
- CIRAD – France
- *Cambodian Institute for Research and Rural Development* (CIRD) – Cambodge
- Comité de coopération avec le Laos (C.C.L.) – France
- COWI – Danemark
- O.N.G. Crose – Haïti
- O.N.G. Échelle – République centrafricaine
- *ECO Consulting Group* – Allemagne
- Expertise France – France
- Gerson Lehrman Group (G.L.G.) – France
- GRET – France
- O.N.G. Gradd – Mauritanie
- O.N.G. Gramir – Haïti
- O.N.G. Gnap – Mauritanie
- GOPA – Allemagne
- Groupe 8 – France
- Horus – France
- Inades – Côte d'Ivoire
- *Internationaler Bund* (I.B.) – Allemagne
- Institut de l'élevage (IDELE) – France
- Insuco – Côte d'Ivoire
- Initiative perspective agricole et rurale (IPAR) – Sénégal
- Institut des régions chaudes (I.R.C.) – SupAgro Montpellier
- O.N.G. ITECA – Mauritanie
- J.V.L. Consulting – Belgique
- Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale (LARES) – Bénin
- KeyAid Consulting – France
- Lactimad – France
- Maisons familiales rurales (M.F.R.) – France
- Miseli – Mali
- NIRAS – Danemark
- Nyéta Conseil – Mali
- ODI – Royaume-Uni
- Oxfam Intermón – Espagne
- PEM Consult – Danemark
- Prospect – Belgique
- Pôle emploi – France

Nos partenaires dans l'exécution de prestations de services (suite)

- Rescar-A.O.C. – Sénégal
- Réseau d'appui aux initiatives locales (RAIL) – Niger
- RONGEAD – France
- SAFEGE – Belgique
- SalvaTerra – France
- SAFEGE – Belgique
- SHER – Belgique
- SupAgro – France
- S.O.S. Faim – Belgique

Nos partenaires dans la formulation d'initiatives pour le développement

La mise en œuvre du projet associatif de l'IRAM se traduit par diverses initiatives qui, le plus souvent, reposent sur des partenariats. Ceux-ci portent notamment sur : la formulation et/ou la mise en œuvre d'actions innovantes sur le terrain; la réalisation de processus de capitalisation; la préparation d'actions de plaidoyer; le renforcement des capacités. En 2020, les partenaires de l'IRAM en la matière sont, au Nord comme au Sud, des organisations de la société civile, des entreprises à finalité sociale ou des organisations professionnelles :

- Action contre la faim (A.C.F.) – France
- Association des organisations professionnelles paysannes (A.O.P.P.) – Mali
- Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger (AREN) – Niger
- Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (APESS) – Burkina Faso
- Agronomes et vétérinaires sans frontières (A.V.S.F.) – France
- CARE International
- Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL) – France
- Crédit rural de Guinée (C.R.G.) – Guinée
- Croix-Rouge – France
- D.G.E. – Bénin
- Fédération des unions de groupements paysans du Niger

- (F.U.G.P.N.-Mooriben) – Niger
- GRET – France
- G.R.D.R. – France
- Groupement des coopératives agropastorales pour le développement de Moulenda (G.C.A.D.M.) – Congo
- Hub rural – Sénégal
- Initiatives développement (I.D.) – France
- *International Institute for Environment and Development* (I.I.E.D.) – Grande-Bretagne
- Inter-réseaux Développement rural – France
- Karkara – Association nigérienne pour la dynamisation des initiatives locales – Niger
- Laboratoire d'économie rurale et de sécurité alimentaire de l'Université de Bangui (LERSA) – R.C.A.
- *Norwegian Refugee Council* (N.R.C.) – Norvège
- O.N.G. Échelle – R.C.A.
- Première urgence (P.U.) – France
- Réseau d'appui aux initiatives locales (RAIL) – Niger
- Réseau Bilital Maroobé (R.B.M.), réseau des organisations d'éleveurs et pasteurs de l'Afrique – Burkina Faso
- Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) – Afrique de l'Ouest
- V.S.F. Belgique – Belgique

Nos partenaires dans la participation à des actions de recherche

En articulation étroite avec ses autres activités, l'IRAM participe à des programmes de recherche en partenariat avec des unités de recherche de l'I.R.D., du CIRAD et de différentes universités. Pour l'année 2020, nos principaux partenaires dans ce domaine sont :

– Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) – Département « en-

vironnement et sociétés »

- Institut des régions chaudes (I.R.C.) – SupAgro Montpellier
- Institut de recherche pour le développement (I.R.D.)
- Laboratoire d'économie rurale et de sécurité alimentaire de l'université de Bangui (LERSA) – R.C.A.
- Institut national de la recherche agricole du Niger (INRAN) – Niger

Nos partenaires dans la réalisation d'actions de formation

L'IRAM conçoit et anime des modules de formation pour plusieurs établissements d'enseignement supérieur français :

- AgroParisTech
- Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI) – Clermont-Ferrand
- Institut des régions chaudes (I.R.C.) – Montpellier SupAgro – Montpellier
- Institut d'études politiques de Paris – Sciences Po Paris – France
- ISTOM – École supérieure d'agro-développement international – Cergy-Pontoise
- Université de Lille 1 – Faculté des sciences économiques
- Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Institut d'étude du développement économique et social (IEDES)
- Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne – U.F.R. de géographie
- Université de Rennes 1 – Faculté des sciences économiques



Costa Rica

L'IRAM est membre fondateur de :



Comité d'échanges, de réflexion et d'information
sur les systèmes d'épargne-crédit

L'IRAM est membre de différents réseaux, associations, groupes d'associations



Comité scientifique français de la désertification



L'IRAM est membre de conseils d'administration



Crédit rural de Guinée





iram

***institut de recherches et d'applications
des méthodes de développement***

Rapport d'activités 2020

Comité éditorial

Henri Leturque, Liora Stührenberg

Crédits photographiques

Malika Diagana, C.T.P. PITAL, IRAM

Couverture : d'après photographie en Sénégal

Mise en pages

E. Jeudy

Impression

Juin 2021 (Imprimerie Martin, Ronquerolles)

A tropical landscape featuring a calm lake in the foreground, a dense forest of palm trees and other tropical vegetation in the middle ground, and a small house partially visible through the trees. The scene is bathed in a warm, golden light, suggesting a sunset or sunrise. The water in the lake reflects the surrounding greenery and the sky.

iram